

UNIVERSITE DE DAKAR

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
AFRICAIN ET LA LUTTE ANTICOLONIALE
DE 1946 A 1958

MEMOIRE DE MAITRISE

PRESENTE PAR

IBRAHIMA THIOUB

SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR

Abdoulaye BATHILY

MAITRE-ASSISTANT AU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

ANNEE UNIVERSITAIRE 1981 - 1982

PREMIERE SESSION



H527 CAN

A V A N T - P R O P O S



L'éveil à la vie politique des larges masses africaines sous domination française constitue un des points saillants des bouleversements consécutifs à la seconde guerre mondiale.

C'est ce qui fondamentalement nous a conduit à travailler sur ce sujet qui nous a été proposé par le professeur Abdoulaye BATHILY : Le Rassemblement démocratique Africain et la lutte anticoloniale de 1946 à 1958.

Il s'y ajoute que nous avons toujours été passionné par les problèmes politiques d'autant plus que ceux dont il est question ici jettent une lumière crue sur la situation actuelle de notre continent.

Comme tout chercheur débutant, nous nous sommes confronté à de nombreuses difficultés que nous avons pu tant bien que mal surmonter avec le soutien de M. Abdoulaye BATHILY que nous remercions ici vivement.

Si les protagonistes de cette période historique sont encore vivants, il faut dire qu'il a fallu courir derrière eux pour s'informer et qu'ils ont eu à sacrifier un temps précieux pour se prêter à nos questions. Qu'ils en soient remerciés. Signalons également le fait que l'actualité du sujet qui ne met pas du tout le chercheur encore moins l'informateur à l'aise et l'étendue de l'espace géographique qu'il couvre, n'ont pas été faciles à surmonter.

Il nous a été également impossible d'accéder aux documents d'archives afférant à la période ce qui a constitué un réel handicap d'autant plus qu'il n'existe à notre connaissance aucun écrit systématique sur le R.D.A.

Notre travail a consisté, face à ces difficultés dont la moindre ne fut pas les contraintes matérielles qui nous empêchèrent de visiter le siège des onze sections du R.D.A., à faire une étude générale de l'ensemble du mouvement en espérant qu'un travail ultérieur

approfondira les questions au niveau de chaque territoire des anciennes fédérations de l'A.O.F. et de l'A.E.F.

C'est pourquoi il a fallu le soutien de nombreuses volontés pour arriver à ce modeste résultat.

Nous ne terminerons pas ces ~~propos~~ sans remercier tous ceux qui, de l'école élémentaire aux études universitaires ont contribué à notre formation.

Que Amadou FALL, Amadou Bocoum, ma chère Néné, Falilou NDIAYE, Landing DADJI, Moustapha KEBE, Moustapha SYLLA et tous les camarades de l'année de maîtrise 81-82 du département d'Histoire trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude pour l'appui qu'ils n'ont pas manqué de m'apporter au cours de mes recherches.

A tous mes camarades du M.E.E.P.A.I., je dédie ce travail !

UNIVERSITE DE DAKAR

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

**LE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
AFRICAIN ET LA LUTTE ANTICOLONIALE
DE 1946 A 1958**

MEMOIRE DE MAITRISE

PRESENTE PAR

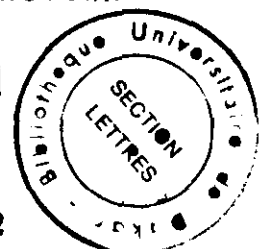
IBRAHIMA THIOUB

SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR

Abdoulaye BATHILY

MAITRE-ASSISTANT AU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

D.E.S. L 894



ANNEE UNIVERSITAIRE 1981 - 1982

PREMIERE SESSION

I N T R O D U C T I O N

Le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) et la lutte anticoloniale de 1946 à 1958 ; tel est le sujet que nous nous proposons d'étudier.

1946 : la deuxième guerre mondiale vient de s'achever. Les puissances fascistes d'Europe et d'Asie ont été défaites. Cette défaite a entraîné l'affaiblissement des forces de domination coloniale et l'essor remarquable des forces démocratiques. Les deux principales puissances du camp des vainqueurs : les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'opposent pour des motivations différentes au maintien du statu-quo colonial.

La guerre a également entraîné la ruine des vieilles puissances colonisatrices de l'Europe. Leur effondrement économique provoque leur dépendance vis à vis des Etats-Unis d'Amérique. La guerre a contribué également à détruire le mythe de l'invincibilité des métropoles coloniales. L'état français a capitulé devant l'ennemi et n'a pu empêché l'invasion de son territoire. La lutte entre gaullistes et vichystes a mis à nu les faiblesses de l'administration coloniale aux yeux des colonisés.

A ce rapport de forces défavorable aux Puissances de domination correspond un éveil de la conscience nationale dans les colonies. Les peuples coloniaux en général et africains en particulier ont apporté une contribution importante tant au front qu'à l'arrière à la défaite des puissances fascistes. La participation à cette lutte que les puissances victorieuses avaient placé sous le signe de la défense de la liberté humaine et du droit des nations à disposer d'elles-mêmes, débouche chez les peuples sous domination, à la revendication pour plus de liberté et pour l'élimination de l'oppression coloniale. Le mouvement connut une ampleur sans précédent dans les colonies françaises. Le vieil ordre des choses était appelé à changer.

Ainsi bien avant la fin de la guerre le mouvement combiné des forces démocratiques en France et dans les colonies avait imposé des reculs importants sur le plan politique aux forces coloniales. La conférence de Brazzaville organisée par les milieux de la colonisation avait accepté avec beaucoup de réserves, d'associer les africains à la gestion de leurs propres affaires.

C'est pourquoi toutes les colonies françaises d'Afrique envoyèrent des élus à l'Assemblée constituante convoquée en 1946, pour élaborer la Constitution de la IV^e République.

C'est dans ce contexte général que naquit en octobre 1946 à Bamako, le R.D.A. L'initiative de sa création revient aux élus africains à la Constituante française. Ils élaborent son premier manifeste en Septembre 1946.

L'action du R.D.A. s'est étendue à la quasi totalité des colonies françaises d'Afrique noire. Son objectif déclaré était de "compléter l'oeuvre d'union" des africains "face à toutes les manoeuvres de la réaction, nous appelons à un grand Rassemblement de toutes les organisations... qui poursuivent la réalisation de la démocratie politique et sociale en Afrique Noire"(1). Le R.D.A. inscrit son action dans le cadre de l'Union Française définie par la Constitution.

Le programme de lutte anticoloniale du R.D.A traduit les aspirations de différentes classes de la société africaine. Cette lutte revêt des formes multiples déterminées d'une part par les intérêts de ces différentes classes et d'autre part par le rapport de forces entre ces dernières et l'état colonial. C'est dans ce mouvement que nous tenterons de cerner l'évolution du R.D.A.

Dans une première partie, nous ferons un bref aperçu des conditions objectives qui motivent l'attitude de chaque classe dans la société coloniale et sa position dans la lutte anticoloniale. Nous aborderons ensuite le contexte politique de la naissance du R.D.A au plan international, métropolitain et africain.

(1) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste. Impressions Rapides. Paris 1948. PP24

La dernière partie de notre étude sera consacrée aux trois grandes périodes que nous distinguons dans l'évolution du R.D.A.

La première période qui va de 1946 à 1950 est marquée par l'implantation du mouvement dans les différents territoires de l'Afrique Noire Française. Incontestablement, le R.D.A domine la vie politique africaine de cette époque. La combinaison de la lutte parlementaire et de la lutte de masse dans les colonies contre l'oppression coloniale prend une ampleur sans précédent. Ce mouvement de remise en cause et de protestation contre l'ordre colonial provoque une brutale répression sur l'organisation.

La seconde période débute en 1950 avec le désapparetement des élus R.D.A. du Parti Communiste Français (P.C.F.). Ce changement d'orientation provoque une crise profonde qui se prolonge jusqu'en 1955. Trois sections sont exclues du mouvement : L'Union Démocratique Sénégalaise (U.D.S.-R.D.A), l'Union Démocratique du Niger (U.D.N.), l'Union des populations du Cameroun (U.P.C.). Elles sont jugées trop radicales dans leur opposition à l'administration.

La troisième période qui s'achève sur Référendum de 1958 est marquée par l'entrée du R.D.A. au gouvernement de la République. Il subit de moins en moins l'ostracisme des milieux coloniaux et de l'état. Le 3ème Congrès du R.D.A. se réunit en pleine période de Loi-cadre. Les élections législatives organisées sous cette loi lui permettent d'avoir le contrôle de plusieurs conseils de gouvernements territoriaux. Le mouvement semble avoir surmonté la crise de la deuxième période lorsque survient la question de la redéfinition des rapports avec la France. Des divergences apparaissent alors au niveau de la direction du mouvement. Ces divergences vont se traduire par le détachement de la section guinéenne qui vote NON à la constitution de la Vème République.

Au cours de l'étude de ces trois périodes, nous tenterons d'analyser les différents problèmes qui ont jalonné l'existence du mouvement et leur incidence sur la lutte anticoloniale.

P R E M I E R E : P A R T I E

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA

NAISSANCE DU R.D.A.

C H A P I T R E I :

LA SOCIÉTÉ AFRICAINE FACE AU RÉGIME COLONIAL FRANÇAIS

=====

Avec la conquête coloniale, la structure socio-économique de la société africaine a été bouleversée. Toute l'histoire de cette colonisation est marquée par la domination des intérêts des grandes maisons de commerce sur l'économie. Cette économie dite de traite se caractérise par la subordination de l'essentiel de la production au commerce. La production est assurée dans sa plus grande partie par les structures familiales traditionnelles avec des moyens qui ont peu évolué. Dans la zone forestière se développent les cultures de plantations (café, cacao, bananes...) et l'exploitation du bois. L'importance de l'investissement en capitaux et les mesures administratives ont favorisé la domination de ce secteur par les colons européens. C'est à partir de la deuxième guerre mondiale, que les Africains commencent à y accéder.

Une deuxième caractéristique de cette économie et qui découle de la première est la faiblesse de l'industrialisation. Seule l'infrastructure d'évacuation des produits locaux et de diffusion de produits manufacturés se développe : entreprises portuaires, travaux publics, transports.... Avec les pénuries causées par le blocus de l'A.O.F après la capitulation de Vichy, le transfert des capitaux de l'Indochine vers l'Afrique, à la suite de la guerre, l'industrialisation s'amorce : huileries, conserveries alimentaires, cimenteries... Ces industries sont pour l'essentiel dans les villes portuaires. L'extraction minière commence à se développer.

La faiblesse de la production industrielle locale conjuguée au recul sans cesse croissant des cultures vivrières au profit des cultures commerciales, entraîne une dépendance progressive de l'Afrique vis à vis du marché mondial. L'importation des denrées alimentaires et des produits d'équipement connaît un progrès continu.

(1)			
Importations de l'ensemble A.O.F, Cameroun, Togo (en millions de Francs)			
	:	:	:
	1938	1949	1959*
Lait condensé	1, 5	3, 1	14, 75
Riz	47, 4	38, 7	186, 7
Farine de froment	15, 9	40, 8	-
Sucre	23, 1	32, 5	123, 2
Vins et spiritueux	15, 2	30, 9	53, 7

* Guinée non comprise.

Cette progression énorme de l'importation des denrées alimentaires s'accompagne d'un enchérissement de la vie lié à plusieurs facteurs. Le Directeur Général des Services Economiques de l'A.O.F. déclarait en 1954 que "l'A.O.F est un pays cher pour plusieurs raisons... d'abord parce que les produits importés en A.O.F. proviennent pour les $\frac{4}{5}$ de la Métropole qui est un pays à prix élevés. On estime que les prix français sont plus cher en moyenne que les prix mondiaux de 20 % environ et la distance est chère" ().

Par divers moyens, les maisons de commerce participent à l'enchérissement des produits avec l'aval de l'état. "En A.O.F., (1956), les marges de commercialisation des biens importés (- - -) s'élèvent à 87 % de leur valeur au stade "CAF" (sur le bateau).⁽³⁾

(1) SURET-CANALE (J) Afrique Noire : de la colonisation aux Indépendances Ed. Sociales. Paris 1972, page 76.

(2) Interviews et chroniques à "Rodio Dakar" octobre-Nov. 1954. Publication du gouvernement Général de l'A.O.F.

(3) SURET-CANALE (J) : O.C. Page 77 - page 29

"Le prix du blé importé de France par l'A.O.F. est majoré de 80 % par rapport au prix des fournisseurs étrangers, celui du sucre de 100 %, celui des cotonnades imprimées de 35 % ..., celui des camions de 100 %".(1) Les régions situées à l'intérieur du continent subissent plus durement cette situation. Ainsi, le pain vendu 34 francs à Dakar est payé 50 F à Bamako, 53 F à Ouagadougou et 75 francs à Niamey. La tonne de ciment se vend en 1954 à 6 000 F à Abidjan et à 14 500 F à Ouagadougou. (2)

Des conséquences graves découlent de cet état de fait, frappant l'ensemble de la population surtout autochtone. Elles sont d'autant plus graves en période de crise (dévaluation du franc, guerre, mauvaise récolte...).

Cette situation créée par l'économie coloniale frappe de manière inégale les différentes classes et couches sociales de la société africaine dont nous allons étudier la position dans le système colonial. Position qui déterminera en dernière instance leur attitude par rapport à la lutte anticoloniale.

A - La paysannerie

Elle est la classe la plus importante numériquement. En dehors des chefs "indigènes", la masse des paysans subit de plein fouet la domination coloniale. Les chefs de village, de canton et de subdivision, les fonctionnaires de l'administration coloniale et l'état lui font subir une rude oppression. La perception de l'impôt, le règlement des conflits dans les villages sont pour les chefs l'occasion de pressurer les paysans. Ainsi "dans le Kaarta au Soudan, les habitants du Diafoudu et du Kaniega remettent chaque année au représentant du chef résidant à Yélimané... 800 à 1 000 "moud" (3), les habitants fournissent des corvées à l'effet de réparer les cases du chef et de son représentant... Le Chef de subdivision est amené lui-même à user de sanctions contraires à la légalité pour résoudre utilement les affaires de simple police". "A Hombori, le chef fait

(1) Tribune des nations du 25 juin 1954, page : 29.

(2) Interviews et chronique à Radio-Dakar, D.C. Emission du 26 Nov. 1954.

(3) "le "moud" équivaut à environ 2,5 kg de grain.

cultiver ses champs par d'anciens captifs un certain nombre de jours par semaine" (1).

Cette situation était loin d'être particulière au Soudan. Jusqu'à l'abolition du travail forcé, des milliers de paysans étaient utilisés dans les champs du commandant et les travaux d'infrastructures.

Les cultures commerciales qui procurent le numéraire nécessaire à la satisfaction des besoins créés et entretenus par le colonialisme, prennent de plus en plus le pas sur les cultures vivrières. Alors que les prix des denrées alimentaires sont particulièrement élevés, les revenus du paysan s'accroissent peu du fait de l'accaparement par les maisons de commerce et les multiples intermédiaires de toute augmentation du prix des denrées tropicales. Ainsi selon l'Unité -organe du B.P.S.- n° 1 du 2 octobre 1956, le prix du kilogramme d'arachide varie depuis plus de dix ans entre 10 et 20 francs.

La situation de la paysannerie va empirer avec la deuxième guerre mondiale. La pénurie des denrées provoque la recrudescence de l'usure et du marché noir. L'exode rural s'accélère et gonfle les rangs des chômeurs et sous employés des villes.

Sous l'effet du colonialisme, la paysannerie se différencie de plus en plus en couches sociales. Dans les zones de culture de plantations, se développe un embryon de bourgeoisie rurale surtout après la guerre et particulièrement en Côte d'Ivoire. "En 1938, deux tiers des planteurs de café de Côte d'Ivoire étaient africains".(2) Elle rencontre d'énormes difficultés liées au système colonial.

Les réquisitions administratives de la main d'oeuvre dans le cadre du travail forcé fournissaient au colonat blanc suffisamment de manoeuvres au dépens des planteurs africains. La discrimination s'étendait également à l'acquisition du matériel de travail

(1) FOURNIER (F.) : Aspects politiques du problème des chefferies au soudan présahélien in Revue juridiques et politiques de l'Union française. Paris: 1955, page : 175.

(2) KI-ZERBO (J.) : Histoire de l'Afrique Noire d'Hier à Demain. Hatier Paris 1978, Pages : 434.

ainsi, les machettes payées par les européens 80 F, étaient revendues aux africains à 210 F(1). Les planteurs africains étaient obligés de passer par les européens pour vendre leur ^{cacao} 2,65 F/le kilo, alors que le prix pour ces derniers était de 4,5 F(2). Cette discrimination s'étend également à la prime allouée aux planteurs : 1 000 F pour les européens et 500 F aux africains pour les plantations de plus de 25 hectares bien entretenues. Le comble est atteint avec la réquisition des planteurs africains pour servir de main-d'oeuvre aux plantations des colons européens.

Avec l'appui du gouverneur LATRILLE, qui supprime cette dernière mesure, les planteurs africains s'organisent. Avec la publication du décret du gouvernement d'Alger, autorisant la création de syndicat, les planteurs africains créent le Syndicat Agricole Africain, le 8 Août 1944: 1 200 planteurs africains sur les 20 000 que compte la Côte d'Ivoire y adhèrent (3). Houphouët BOIGNY en est élu président. Par son action le syndicat obtient du gouverneur la possibilité de vendre la récolte de ses adhérents directement au gros commerce, de commander du matériel. Il introduit le volontariat dans le recrutement de la main d'oeuvre et offre une situation meilleure à cette dernière. Alors que l'employeur européen paye 4 F par jour le manoeuvre avec de multiples amendes "fantaisistes", les africains garantissent un gain minimum de 2 400 F par saison et procèdent par métayage en partageant la récolte en 3 parties dont l'une est réservé au manoeuvre. Cette politique rend populaire le président du Syndicat qui est élu le 22 octobre 1945 à la Constituante française. Cette couche de la paysannerie joue un rôle important dans la lutte anticoloniale. La première section du R.D.A. Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire s'appuiera sur son activité dans le syndicat Agricole Africain. Le R.D.A reprendra pour l'essentiel à son programme les revendications du Syndicat. C'est pourquoi, il s'implante très rapidement dans les masses rurales.

(1) Réveil : organe du R.D.A., n° 240 du 18 septembre 1947.

(2) Afrique Noire : organe du R.D.A., n° 3 du 20 décembre 1951.

(3) SIRIEX (P.H.) : Félix H. BOIGNY, l'Homme de paix. Ed. Seghers Paris 1975. p. 50

B - La Chefferie traditionnelle

Nous avons montré dans l'étude de la paysannerie comment la chefferie traditionnelle trouve son compte dans les rapports créés par le colonialisme à la campagne et les prérogatives que ce dernier lui accorde. En plus de ses revenus extorqués sur les pays^{ans}, la chefferie reçoit des indemnités assez importantes et des ristournes sur l'impôt récupéré. L'arrêté du 11 septembre 1940 fixe leur indemnité selon les catégories à :

- De la 5^e à la 1^{ère} catégorie : 24 000 F par an ;
- Exceptionnelle à la 4^e : 180 000 F (1),

en plus des indemnités de déplacement et des primes de rendement. Dans les campagnes, les chefs sont tout puissants. Ses intérêts de classe coïncident pour l'essentiel avec ceux du colonialisme. Ce dernier l'utilise pour saper tout mouvement de lutte anticoloniale. "Avant tout, le chef est un transmetteur d'ordre et un agent de renseignement"(2).

La chefferie traditionnelle sera largement utilisée par l'administration pour s'opposer au R.D.A. comme ce fut le cas, lors des élections à la première Constituante avec la candidature du Balcum Naba de Ouagadougou. (3)

C - Les Commerçants africains :

L'économie coloniale est dominé^e par le grand commerce européen. Les commerçants africains sont économiquement faibles. Ils servent de tampon entre les grandes maisons de commerce et les consommateurs et producteurs africains. Ils sont surtout nombreux dans le commerce de détail.

L'impossibilité où il se trouve d'accéder aux crédits bancaires et l'arrivée massive des libano-syriens qui s'emparent du secteur

(1) FOURNIER (F) : O.C. pp. 180

(2) FOURNIER (F) : O.C. pp. 180

(3) Ki-zerbo (J) : O.C. pp. 180

du demi-gros vers les années trente, diminuent ses chances d'expansion économique.

Le développement de leur activité est liée à l'économie coloniale. Cependant celle-ci est structurée de telle sorte que les possibilités pour les africains de dépasser le cadre du commerce de détail sont minces.

Cette situation contradictoire entraîne une réaction typique du commerçant africain par rapport à la lutte anticoloniale. Le R.D.A. reprend à son compte sa principale revendication : l'élargissement du crédit bancaire par la nationalisation des banques.(1) C'est pourquoi dans les territoires où le mouvement de lutte anticoloniale est particulièrement puissant, les commerçants africains participent effectivement et surtout financièrement : prêt de camion pour le transport des propagandistes de la section territoriale. Lors des élections municipales de 1947, la liste de l'U.D.S-R.D.A. était dirigée par deux commerçants et en comptait 9 contre 4 instituteurs sur 37 candidats.(2) En 1957, lors des élections à l'Assemblée territoriale de Guinée, la liste P.D.G. compte 3 commerçants contre 14 enseignants, 6 médecins sur 60 candidats.(3)

D - Les Artisans :

L'arrivée massive des produits de l'industrie européenne et l'installation et l'amorce de l'industrialisation a fortement secoué les bases économiques de cette couche sociale. L'installation de l'usine Bâta qui produit un million de paires (4) de chaussures par ans constitue par exemple une menace sur la cordonnerie traditionnelle. L'artisanat traditionnel s'adapte au système en reprenant les modèles européens et en s'approvisionnant sur le marché en matières premières.

Le colonialisme a fait naître une nouvelle catégorie d'artisans. Mécaniciens, menuisiers, horlogers et autres réparateurs

(1) Suret-Canale (J) : O.C., page 69

(2) Réveil n° 256 du 8 novembre 1947

(3) Liberté n° 113 du 29 janvier 1957

(4) Cheilley (M) : Histoire de l'A.O.F. : 1638-1959. Ed. Berger Levrault Paris 1968, page : 460

constituent une nouvelle couche sociale qui tire sa substance du développement de l'économie coloniale.

Le faible revenu de tous ces artisans et la cherté de la vie constituent les bases de l'opposition de leurs intérêts par rapport au régime colonial.

E - L'Intelligentsia

Les besoins de l'administration coloniale et des entreprises en fonctionnaires et employés africains sont à la base de l'introduction de l'enseignement moderne dans les colonies françaises. Enseignants, étudiants, interprètes, avocats, médecins... constituent une petite bourgeoisie intellectuelle dont le développement reste lié au besoin du colonialisme.

Elle fait l'objet d'une discrimination par rapport à son homologue européen. Cette discrimination est manifeste au regard des allocations familiales perçues dans la fonction publique. (1)

	Européens	Africains
A - au titre des allocations familiales et du salaire unique :		
- 3 enfants.....	13 782 F. CFA	5 764 F. CFA
- 6 "	27 040 " "	10 924 " "
- 10 "	44 716 " "	17 804 " "
B - Majoration par enfant à charge ayant dépassé 10 ans à l'exclusion du plus âgé :.....	669 F CFA	néant
C - Allocation maternité :		
- 1ère naissance.....	26 784 F CFA	
- Autres naissances.....	17 856 " "	
- Primes aux 1ers âges :		
- à 1 an.....		3 000 F. CFA
- à 2 ans.....		3 000 F. CFA
D - Allocations prénatales :		
- au 3è mois.....	6 696 F. CFA	
- " 6è "	13 392 F. "	Néant
- " 8è "	10 044 " "	

(1) Le travailleur Africain : organe du Comité de Coordination des Unions syndicales C.G.T. de l'A.O.F-Togo, n°Spécial - septembre 1955.

Malgré ces discriminations, les fonctionnaires et employés africains ont une situation privilégiée par rapport aux travailleurs africains.

Cependant, par formation, l'intelligentsia a une ouverture plus large sur les problèmes du monde moderne. Elle a très tôt perçu le caractère oppressif du colonialisme. Elle a joué un rôle important dans la prise de conscience des peuples noirs et dans leur organisation pour la lutte anticoloniale. La plupart des membres fondateurs du R.D.A appartiennent à cette couche sociale. Ils ont fait leurs premières armes dans les organisations d'étudiants, dans les associations culturelles et les syndicats.

Cependant leur situation relativement privilégiée, la tendance assimilationniste et le caractère élitiste de l'enseignement français, constituent des limites dans les positions anticolonialistes de l'intelligentsia.

F. La Classe ouvrière

Elle est née de l'oeuvre du colonisateur. Les travaux d'infrastructure, nécessitent l'emploi de milliers de salariés. La multiplication des entreprises industrielles à la suite de la deuxième guerre mondiale va diversifier la composition de la classe ouvrière où les manoeuvres étaient largement majoritaires au début de la colonisation. L'industrialisation se caractérise dans les colonies africaines par leur localisation sur les côtes.

Au delà de l'exploitation classique qui se trouve dans le rapport capital - travail, la classe ouvrière africaine subit une discrimination raciale. Celle-ci se manifeste dans les conditions de travail et le bas niveau des salaires comparé à celui des ouvriers métropolitains.

Cette situation a entraîné les ouvriers africains très tôt à la lutte contre l'exploitation coloniale dans les organisations

syndicales d'abord puis politiques. Avec l'avènement du Front Populaire en France, les premières organisations syndicales se forment. Ainsi de 1937 à 1955 on passe de 0 à 350 syndicats environ (1). Elles se heurtèrent à diverses restrictions - niveau de scolarisation exigée : CEP - qui freinèrent son développement. C'est surtout après le vote du Code du travail outre-mer après une longue grève que le droit syndical sera reconnu.

Le passage de la revendication syndicale à la lutte politique anticoloniale s'est effectué pour l'essentiel sous l'impulsion de deux facteurs. L'inégalité de traitement entre le colonisé et le travailleur européen et l'influence du mouvement nationaliste se sont combinées pour faire percevoir à l'ouvrier la nécessité de la lutte politique. Cette évolution s'est surtout effectuée après la deuxième guerre.

Ses différentes luttes ont été appuyées dans la presse et les assemblées métropolitaines par le R.D.A., qui dès son premier congrès a repris pour l'essentiel les revendications du monde du travail. La commission sociale du 1er Congrès du R.D.A. élaborera une plateforme de lutte conforme aux intérêts des ouvriers :

- l'extension des lois sociales à tous les territoires
- la liberté d'organisation des syndicats
- l'assurance sociale et les allocations familiales.(2)

C'est pourquoi, dans des territoires comme la Guinée, le R.D.A a trouvé sa base la plus combattive dans la classe ouvrière.

La classe ouvrière a cependant souffert dans sa lutte du manque de cadres syndicaux, d'expérience dû à sa relative jeunesse. Cette situation la rend vulnérable aux manoeuvres des autres classes sociales et à la repression coloniale qui seront très souvent à l'origine de la division de ses rangs sur des bases politiques ou religieuses.

(1) Ki-zerbo (J.) : O.C., page 475.

(2) Trait - 'Union n° 4 du 1er - 2 - 1949

A côté de ces différentes classes où les africains prédominent largement, nous avons une bourgeoisie étrangère.

G - La Bourgeoisie étrangère

Elle se compose d'européens à majorité française et de libano-syriens. Elle contrôle l'économie et a à son service l'appareil d'état colonial. Elle s'oppose systématiquement à toute forme de lutte anticoloniale. Commentant une réunion de la chambre de commerce de l'Oubangui-Chari, après la loi supprimant le travail forcé, voilà ce qu'écrit Marchés Coloniaux :

"Les conditions dans lesquelles a été décidé cette loi du 11 avril supprimant le travail forcé dans les colonies africaines sont venues aggravées la situation de la main d'oeuvre...". Les mesures qui viennent d'être adoptées ne peuvent convenir qu'à des populations moins arriérées que celles de l'A.E.F.".(1)

Sur le plan politique, elle se range pour l'essentiel contre le R.D.A qu'elle combattra efficacement à travers la presse et par les moyens de l'état colonial.

Nous venons de tracer brièvement les contours des différentes classes de la société africaine sous domination française et leur position dans la lutte anticoloniale. Le contexte politique de l'action du R.D.A se trouve intrinsèquement lié à cette situation socio-économique.

(1) Marchés Coloniaux, n° 35, du 13 juillet 1946.

C H A P I T R E II :

=====

LE CONTEXTE POLITIQUE DE LA NAISSANCE DU R.D.A.

A - Sur le plan international

La deuxième guerre mondiale vient de s'achever. Les états fascistes sont battus. Les vieilles puissances coloniales ont vu leurs économies profondément touchées par les hostilités. A leur ruine économique correspond un affaiblissement considérable de leur puissance politique sur l'échiquier international. Deux grandes puissances émergent dans le camp des vainqueurs et dominent la scène internationale : l'U.R.S.S. et les U.S.A.

Autour de l'Union soviétique, se forme le camp socialiste qui se renforce de plus en plus, avec en 1949 la victoire des communistes chinois sur le gouvernement de Tchank Kaï Tche'k, soutenu par les Etats-Unis d'Amérique. La contribution de l'URSS à la défaite de l'Allemagne nazie lui confère un immense prestige. Son existence même en tant que Union librement consentie de nations libres et égales en droit et en fait, constitue pour le système colonial un danger mortel. En plus de celà, le Komnform créé en octobre 1947 apporte aux mouvements de libération nationale et sociale le soutien actif de tous les partis communistes. Le danger est d'autant plus grave que la communauté socialiste se relève des ruines de la guerre sans le soutien de la puissance américaine.

Les succès et la politique anticolonialiste des pays socialistes n'ont pas laissé indifférents les pays occidentaux. Il s'en suit une tension internationale qui aboutit parfois à la guerre comme en Corée et qui dure jusqu'en 1956.

Les Etats-Unis, malgré le soutien économique qu'ils apportent à l'Europe capitaliste, affichent sur le plan international

une position qui sape la domination des vieilles puissances coloniales. L'industrie américaine en pleine expansion a besoin de débouchés et d'accès aux matières premières des colonies.

L'Europe quant à elle, a perdu son poids politique à la suite de la guerre. L'Angleterre, comme la France n'ont pu empêcher l'invasion de leurs colonies par les troupes ennemies. La France a été plus touchée encore, elle qui a vu son territoire envahi et son gouvernement capituler.

Malgré les rivalités et les tensions, les pays indépendants sont liés par une instance internationale : l'organisation des Nations-Unies (ONU) née en mai 1945. Elle sera une tribune efficace pour faire entendre la voix des peuples qui luttent contre le colonialisme.

Cette lutte qui marque des progrès importants en Asie, avec l'indépendance de l'Inde, de l'Indonésie et du Viet-Nam, au Maghreb, en Afrique du Sud et au Moyen Orient. L'écho de cette lutte sera très important en Afrique sous domination française. La Conférence de Bandoeng en Avril 1955, en sera un grand moment.

La situation internationale ainsi tracée influence de manière effective la situation politique intérieure française. La politique des différents partis est amenée à se moduler par rapport à la situation internationale. Les partis qui supportent le colonialisme ont à faire face à l'anticolonialisme qui gagne du terrain et à la revendication nationaliste des peuples coloniaux alors que les partis de gauche vont chercher leur articulation avec ce mouvement.

B - La Situation politique intérieure de la France

Elle se caractérise par l'ascension des forces démocratiques qui ont acquis du prestige dans la lutte contre le nazisme.

Le C.N.R constituait une force telle que le gouvernement provisoire avait besoin de son soutien pour pouvoir gouverner. Il était pour l'essentiel composé d'organisations de gauche. Il constituait un véritable contre pouvoir en face du gouvernement provisoire.

Quatre années de collaboration avec l'ennemi ont complètement discrédité une partie importante de la droite : officiers supérieurs, hauts fonctionnaires, dignitaires du clergé. La faillite du régime de Vichy entraîne le regroupement des forces de droite dans la lutte contre le Conseil National de la Résistance et les Communistes.

La première épreuve de force entre les partis a lieu lors du Référendum accompagné d'élections de députés à la Constituante, le 21 octobre 1945. Le Parti Communiste Français (P.C.F.), la Section Française de l'Internationale Socialiste (S.F.I.O.), le Mouvement Républicain Populaire (M.R.P.), l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (U.D.S.R.), se prononcent pour une Assemblée Constituante et obtiennent la majorité des suffrages : 96,4 % contre les nouveaux partis de droite. Les élections législatives donnent les résultats suivants : Le Mouvement Unifié de la Résistance Française (M.U.R.F) à majorité communiste : 158 élus, les Socialistes et l'U.D.S.R. : 142, le M.R.P. : 152, droite et Radicaux : 82. (1)

Les partis de la Résistance forment un gouvernement tripartite dirigé par un socialiste. La première constitution adoptée par l'Assemblée et rejetée par les électeurs consacrait le renforcement des pouvoirs de l'Assemblée nationale au détriment du président de la République et du Conseil de la République (ancien sénat).

Lors de la deuxième consultation, le 2 juin 1946, tous les partis de la Résistance améliorent leur score à l'exception de la S.F.I.O., qui recule (2). La nouvelle constitution adoptée par référendum le 13 octobre 1946, sera un véritable compromis. Elle

(1) Suret-Canale (J.) : O.C., pp: 34-35.

(2) Suret-Canale (J.) : O.C., page: 45, la SFIO a perdu 400 000 voix.

fonde la IV République. L'instabilité des gouvernements et le glissement du pouvoir vers la droite qui reprend ses forces caractérisent l'histoire politique de cette République. Les communistes seront exclus du gouvernement en mai 1947.

C - Le Contexte politique dans les colonies françaises
d'Afrique au Sud du Sahara

En dehors du Sénégal où le mouvement politique est vieux d'un siècle, c'est à la suite de la deuxième guerre que les territoires coloniaux seront représentés dans les assemblées métropolitaines. Les manifestations politiques locales s'intensifient surtout au moment des élections.

La participation des africains à la guerre sur tous les fronts, à la libération de la France, ^{ont} suscité chez eux une nouvelle prise de conscience. L'éveil de la conscience nationaliste se cristallise surtout au niveau des soldats et des intellectuels. Il se propage très rapidement ~~avec~~ la démobilisation. Les difficultés immenses engendrées par la guerre aiguïssent et renforcent le sentiment anticolonialiste des peuples africains qui revendiquent plus de liberté. "En participant à la libération des pays d'Europe du joug nazi, ils ont ~~eu~~ conscience de participer à leur propre émancipation"(1)

Cet état de fait n'a laissé indifférent ni les colonisateurs encore moins les colonisés. Prenant les devants, les représentants de la France officielle ^{sont} réunis à la Conférence de Brazzaville, du 30 janvier au 8 février 1944. Parmi ses conclusions on peut retenir la promesse d'une participation des indigènes à la gestion de leurs propres affaires tout en rejetant toute évolution en dehors du bloc français. Il est également prévu la suppression du travail forcé dans un futur non limité.

La poussée des forces démocratiques en France et en Afrique oblige le gouvernement provisoire à faire représenter les

(1) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : O.C. Page : 13.

colonies aux deux Assemblées Constituantes.

Avec l'appui de la majorité de gauche à l'Assemblée et le mouvement de masse dans les colonies (grève des métallurgistes et assimilés, employés de commerce, postiers, en janvier 1946 (1), les élus africains feront adopter des dispositions législatives qui ouvrent des brèches importantes dans la politique coloniale.

Face aux dispositions libérales de la première Constitution, les milieux colonialistes organisent les "Etats Généraux de la Colonisation", qui exercent des pressions sur la deuxième constituante. Celle-ci revient sur bon nombre de dispositions favorables aux territoires d'Outre-mer.

Les élus africains ~~réagissent~~ **réagissent** en formant "l'inter-groupe parlementaire des élus d'Outre-mer" pour le maintien des acquis de la première Constituante. La lutte entre ces deux forces contraires débouche sur une constitution (2) de compromis dont le corps ne tire pas toutes les conséquences du préambule.

Ce dernier affirme que "La France forme avec les peuples d'Outre-Mer une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. L'Union Française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives..."(1), c'est là un recul par rapport aux tendances assimilationnistes de la III^e République. Il est explicitement fait mention de la pluralité des civilisations dans l'Union Française. Revenant à l'esprit de la Conférence de Brazzaville qui excluait tout "self-gouvernement" dans les colonies, la nouvelle Constitution rejette le libre consentement dans l'Union qui impliquerait la liberté de séparation. Elle laisse aux législateurs la fixation de la représentation des territoires d'Outre-Mer dans les Assemblées métropolitaines. Dans chaque territoire, il sera créée une Assemblée élue et au niveau des deux fédérations d'A.O.F et d'A.E.F.,

(1) Suret-Canale (J) : O.C., Page 37

(2) Le texte de la Constitution dans Paris-Dakar n° 3262, du 5 octobre 1946,

il sera institué un Grand Conseil!

Au terme de la Constitution, la citoyenneté est étendue à tous les ressortissants d'Outre - Mer. La loi Houphouët Boigny du 11 Avril 1946, porte suppression définitive et immédiate du travail forcé. Le régime de l'indigénat est supprimé. La liberté d'opinion, de réunion et d'association reconnue.

Ces dispositions libérales sont contrebalancées par : la faiblesse de la représentation des africains dans les Assemblées métropolitaines (1) (3 millions d'Africains élisent 1 député en moyenne) (1), le dépositaire des pouvoirs de la République est le représentant du gouvernement qui dispose d'un appareil administratif omnipotent, les restrictions apportées à l'extension du corps électoral et le maintien du double collège en A.E.F.

Autour de l'application de ces dispositions législatives vont s'affronter deux camps. D'une part les milieux colonialistes et d'autre part les forces démocratiques.

Du côté africain, la constitution était un terrain favorable pour l'extension des libertés démocratiques. La bataille pour son application intégrale, voire son dépassement était à l'ordre du jour.

Pour mener ce combat, il faut se doter des moyens politiques adéquats. De quoi les Africains disposaient-ils à l'époque ?

La vie politique moderne proprement dite est un phénomène récent en Afrique française. En dehors du Sénégal où existe une fédération de la S.F.I.O., les organisations politiques se réduisent à des comités électoraux fondés essentiellement sur des bases ethniques ou régionales, c'est le cas de l'Union du Mandé, l'Union forestière en Guinée, l'Union voltaïque en Côte d'Ivoire,

(1) Suret-Canale (J.) : O.C., page 30,

Félix H. BOIGNY, l'un des fondateurs du R.D.A a été élu à la première Constituante par l'action du syndicat des planteurs ivoiriens. Les militants de ces organisations se recrutent parmi les fonctionnaires et notables qui ont le droit de vote. Leur activité cesse au lendemain des consultations électorales.

La première véritable organisation politique des colonies françaises d'Afrique sud-saharienne sera fondée en 1946 par Félix H. BOIGNY, sur la base du syndicat des planteurs africains. En septembre 1946, le P.D.C.I. comptait déjà 55 000 adhérents.(1) Suivant cet exemple plusieurs autres partis naquirent dans les autres territoires avec l'étiquette démocratique ou populaire.

L'expérience de la lutte parlementaire, l'unité déjà réalisée dans le monde du travail par la C.G.T et la nécessité de défendre et d'approfondir les conquêtes démocratiques mirent à l'ordre du jour la nécessité de l'unité politique de l'Afrique et l'organisation des masses. Cette nécessité s'exprime dans le journal l'Afrique, fondé par Félix H. BOIGNY, Aimé Césaire, Jean F. Tchicaya et Gabriel M. D'ARBOUSSIER. L'éditorial de son premier numéro disait, "Face à la réaction capitaliste, l'Afrique se propose":

"- d'assurer l'union de tous ceux qui luttent contre l'impérialisme et qui pensent qu'un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre";

"- de réaliser ainsi les conditions objectives d'une union librement consentie du peuple de France et des peuples africains sur la base de l'égalité des droits," (2)

Dans le même numéro, G. d'ARBOUSSIER écrivait "L'Afrique... morcelée, partagée, presque entièrement entre les puissances impérialistes, se dresse comme un géant mutilé dans un monde où l'unité humaine dispute le monde à toutes les forces de division du

(1) Suret - Canale (J.) : O. C. page : 61

(2) Cité par J. S. Canale : Afrique Noire De la Colonisation aux Indépendances 1945-1960, Ed. Sociales, Paris 1972, pages : 61-62-63;

capitalisme en déclin. De toutes parts par dessus^{les} frontières artificielles qui les séparent, les Africains unis par le sentiment de révolte qui les anime contre l'oppression colonialiste, recherchent alors dans l'histoire des souvenirs communs, comme support à leur action présente... La division alliée à la corruption a été toujours et partout l'arme traditionnelle du colonialisme"(1).

Ainsi donc, le caractère oppressif et exploiteur du colonialisme, la prise de conscience des africains accélérée par la deuxième guerre mondiale, l'éveil à la vie politique moderne et l'extension des libertés démocratiques ont posé la nécessité du dépassement des formes antérieures d'organisation. C'est sur cette base que va d'édifier le R.D.A. Nous nous proposons d'étudier son évolution en rapport avec la lutte anticoloniale sous la IV République française.

(1) Cité par J. S. Canale : Afrique Noire De la Colonisation aux Indances 1945 - 1960. Ed. Sociales, Paris 1972, pages 61 - 62 - 63.

DEUXIEME ; PARTIE

L'EVOLUTION DU R. D. A.

C_H_A_P_I_T_R_E_ I :

15

LA NAISSANCE DU R.D.A.

Pour lutter contre les dispositions libérales de la première constitution rejetée lors du référendum le 5 mai 1946, le grand commerce appuyé par l'administration coloniale organise en même temps que siège la deuxième constituante les Etats Généraux de la colonisation. Il multiplie les pressions sur les constituants pour un retour aux formes du colonialisme d'avant la guerre, pour que le statu quo soit maintenu dans les colonies contrairement aux dispositions relativement libérales de la première constitution. Il se prononce pour l'instauration d'un fédéralisme entre les colonies et la métropole. Ceci leur permettrait de mieux contrôler les assemblées locales.

Face à cette poussée colonialiste, les élus africains engagent la lutte pour le maintien des droits acquis et leur élargissement. Pour se doter des moyens de cette politique, ils forment un intergroupe parlementaire sous la direction de Lamine GUEYE, député du Sénégal, membre de la S.F.I.O. A cette époque, tous les élus africains sont ou affiliés ou membres d'un des trois partis qui forment la coalition gouvernementale dirigée par le socialiste Félix GOUIN.

Cette première forme d'unité des parlementaires africains pour l'action commune contre la réaction colonialiste est le prélude à la publication en septembre 1946, d'un manifeste pour le congrès politique d'où naîtra le Rassemblement Démocratique Africain qui l'adoptera à Bamako, en Octobre de la même année.

1°) Le premier manifeste du R.D.A.

Le premier manifeste du R.D.A a pour auteur Lamine GUEYE et Félix Houphouët BOIGNY, député de Côte d'Ivoire. Il a été signé par

Jean Félix TCHICAYA, député du Gabon-Moyen-Congo ; Sourou MIGAN APITHY, député du Dahomey-Togo ; Fily Dabo Cissokho, député du Soudan-Niger ; Yacine BIALLO, député de Guinée, Gabriel M. D'ARBOUSSIÉ, ancien député, et a recueilli l'adhésion du député du Sénégal Léopold S. SENGHOR.

Dès le préambule, le manifeste s'attaque à la réaction coloniale symbolisée par la revue Marchés Coloniaux et le journal l'Epoque avec à leur tête le M.R.P. qui n'ont pas osé s'attaquer aux droits des peuples à l'égalité et à la liberté, au lendemain de la victoire sur le fascisme. Il constate l'attitude hostile de ces milieux au fur et à mesure que s'estompé le souvenir de la lutte commune et surtout après le 2 juin.

C'est pourquoi le manifeste appela à un grand rassemblement pour compléter l'union des organisations démocratiques progressistes ou populaires qui poursuivent la réalisation de la démocratie politique et sociale en Afrique au sud du Sahara. Il rejette le Fédéralisme du M.R.P. qui comme l'assimilation "n'est que le masque d'un régime d'autorité, ... qu'une chape de plomb jetée sur l'originalité africaine". (1)

Les signataires du manifeste inscrivent leur action dans le cadre de l'Union française par "une vue réaliste des problèmes politiques du monde..." et par la certitude que malgré la réaction", ils obtiendront "les conditions libérales, démocratiques et humaines..." (2).

C'est donc sur la base du contenu de ce manifeste que sera convoqué le congrès qui verra naître le R.D.A. L'initiative de la création de l'organisation vient donc des élus africains aux Assemblées métropolitaines. Qui sont-ils? Quelle place occupent-ils dans la société africaine ?

(1) Le Manifeste du R.D.A. in le RDA dans la lutte anti-impérialiste page : 24.

(2) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : O.C. page : 24.

Houphouet BOIGNY, auteur du manifeste, alors âgé de quarante ans, avait suivi une carrière de médecin africain. Il avait été chef de canton dans sa région natale en pays Baoulé, où selon la tradition il était également chef coutumier. Pour mieux cerner sa situation nous citerons Philippe YACE, qui déclarait que Houphouet BOIGNY: "Possédant par héritage une solide fortune, il construit à ses frais un dispensaire à Yamoussoukoro. Son héritage paternel comprenait une importante plantation de cafés et de cacaoyers. Il organisa scientifiquement cette plantation et, malgré les difficultés d'embauche de volontaires propres aux planteurs africains, il obtient le rendement de 500 kg à l'hectare pour le cacao... Ils sont pour le café le rendement moyen d'une bonne plantation européenne." (1) Il est donc un élément de la bourgeoisie rurale, embryonnaire que le colonialisme étouffe dans son évolution. Il est membre fondateur du Syndicat Agricole Africain, qui le fait élire à la première Constituante française. Par la suppression du travail forcé - la loi porte son nom - il devint très populaire malgré les obstacles que l'administration lui oppose dans la propagande pour le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire qu'il créa en Avril 1944.

Lamine GUEYE, coauteur du manifeste est né en 1891 d'un père négociant. Il était en 1921 le seul avocat noir de l'Afrique française après avoir obtenu son doctorat en droit. Fondateur du Parti Socialiste Sénégalais section de la SFIO, le problème qui "se pose partout est, selon lui, celui de l'égalité des droits". En 1946, il est membre du Comité Directeur de la SFIO et le 7 mai (2) de la même année, une loi portant son nom élargit la citoyenneté à tous les ressortissants des territoires d'Outre-Mer. De par sa naissance et sa formation, Lamine GUEYE, appartient à la petite bourgeoisie intellectuelle marquée par le courant assimilationniste de la politique coloniale française.

(1) Cité dans les classes sociales et les dirigeants politiques de l'Ouest Africain par Samba Sytané dans Partisans Mai-Juin 1966, n° 29-30 - MASPFRD - Paris.

(2) GERARD (C.) : Les pionniers de l'Indépendance. Imprima St Romain-En-Gier 1975, pp : 61 ./.

Jean Félix TCHICAYA, signataire du manifeste, originaire d'une famille de riches commerçants du Moyen Congo, sorti avec le diplôme d'instituteur de l'Ecole Normale William Ponty en 1942, il devient par la suite secrétaire dans l'administration coloniale. Il fit son service militaire pendant la guerre et dès sa libération, il est élu député à la première Constituante avec l'appui des notables du Moyen - Congo. Il lutta farouchement contre le décret portant sur "les terres vacantes et sans maîtres". Il avait pour leitmotiv "Rendez-nous d'abord notre terre et nous croirons fermement à tout le reste". (1)

Gabriel d'ARBOUSSIER, né le 14 janvier 1908 à Djenné est un métis issu d'une mère Peul et d'un père français. Licencié en droit, il servi dans l'administration coloniale de 1932 à 1944.

Les autres signataires du manifeste comme ceux dont nous venons de tracer à grands traits l'itinéraire, appartiennent à la petite bourgeoisie intellectuelle née des besoins de l'administration coloniale. Ils sont en général par naissance ou par alliance liés à l'aristocratie traditionnelle. Beaucoup d'entre eux feront partie de la direction du R.D.A., issue de son Congrès constitutif.

2°) Le Congrès constitutif du R.D.A.

a) Difficultés liées à la tenue du Congrès

L'opposition du Manifeste qui fut à la base de la convocation du Congrès par rapport aux thèses des ultra-colonialistes, du M.R.P. et de la S.F.I.O. provoque une réaction négative de ces organisations en vue de sa tenue.

-- L'attitude de la S.F.I.O.

Au moment où se tenait le Congrès, la France était gouvernée par une coalition à majorité socialiste dont l'aile droite

(1) Gérard (C) : Les pionniers de l'indépendance. Imprima Saint-Romain - En-Gier - 1975, page : 108.

devenait de plus en plus anti - communiste depuis le rejet de la première constitution. Son opposition à la tenue du Congrès se manifesta par l'intermédiaire du ministre socialiste de la France d'Outre - Mer, Marius Moutet. Toutes les sources, concordent pour lui faire porter la responsabilité de l'absence des députés socialistes africains Léopold S. SENGHOR, Lamine GUEYE et Yacine DIALLO aux assises de Bamako. L'argument dissuasif qu'il utilisa était que le Congrès se tenait sous l'égide du P.C.F. Des élus socialistes, seul Fily Dabo CISSOKHO assista au Congrès contraint qu'il fut par ses propres électeurs à présider la séance d'ouverture.

Il nous semble simpliste cependant d'expliquer l'attitude des socialistes africains par les seules pressions du parti métropolitain. De même que l'affirmation comme quoi la répartition des élus d'Outre - mer dans les différents partis de la coalition gouvernementale est due au hasard. Il nous semble plutôt que dès cette époque, nous assistons à une division de la petite bourgeoisie en une fraction anticolonialiste qui s'apparente au P.C.F. : futurs dirigeants du R.D.A. et en une autre collaborant plus étroitement avec l'état colonial dominé par la S.F.I.O.

Ainsi, après avoir boycotté les assises de Bamako, les inscrits africains à la S.F.I.O. vont fonder des sections socialistes dans leurs territoires respectifs. Leur allégeance par rapport à la politique des socialistes français va les entraîner à des prises de position manifestement colonialistes. Sur le plan doctrinale, ils prônent l'assimilation, Lamine GUEYE écrivait déjà en 1936 "Ce que nous voulons ici, c'est le triomphe d'une doctrine coloniale largement libérale dans ses fins... Ainsi se trouvera fortifié envers la Mère-Patrie, l'amour de tous les Français du Sénégal, sans distinction d'origine, ni de couleur..." (1). Au conseil National S.F.I.O. du 20 mai 1947, SENGHOR disait que "Si la volonté d'autonomie correspond à une réalité géographique, biologique et historique, la volonté d'indépendance totale par contre, n'est que l'expression d'un mirage"(1).

(1) Ly (A.) : L'émergence du néocolonialisme au Sénégal : Ed. Xamle
Dakar 1981, pages : 14 et 20.

Fidèle à cette politique, les socialistes se sont opposés à la grève des cheminots de 1947 aux côtés du gouvernement colonial qu'ils ont soutenu contre les Nationalistes algériens. De tous les élus africains à l'Assemblée de l'Union Française, seuls les députés R.D.A. s'opposeront lors de la discussion sur le code du travail d'outre-mer au principe de l'obligation de la conciliation et de l'arbitrage dans les conflits du travail. Principe qui supprimait en pratique le droit de grève. Au moment le plus fort de la lutte anticoloniale, "l'A.O.F." le journal des socialistes titrait en gros caractère "Le débat qui s'est institué au grand conseil de l'A.O.F. à propos des mines de Guinée a donné à M. Houphouët l'occasion de démontrer sa servilité à l'égard de Moscou, Le masque est jeté, C'est Staline et Thorez qui commande" (1). Alors que de l'aveu même de ce journal, les élus R.D.A. luttent contre la main-mise des financiers américains sur les mines de Guinée.

Bien que la frontière entre ces deux groupes ne sera pas toujours nette, les prises de positions des uns et des autres sur les problèmes qui secouent l'Union Française sont assez édifiantes quant à la division en deux fractions aux conceptions différentes. Cette hypothèse nous semble plus proche de la réalité.

- L'attitude de l'administration coloniale

Elle sera conforme aux vœux du ministère de la France d'Outre-mer. L'administration bloque les autorisations d'absence des fonctionnaires délégués au Congrès et confisque les sommes destinées à payer le billet de ceux de l'Afrique Equatoriale Française. Ainsi les délégués du Gabon, du Cameroun et de l'Oubangui-Chari ne purent participer au Congrès. Tout est mis en œuvre pour que le Congrès ne se tienne pas. Ce sont les signes avant-coureurs de la dure répression qui s'abattra sur le R.D.A. dès sa naissance,

(1) A.O.F. : organe de Fédération Socialiste du Sénégal (S.F.I.O)
n° 2202, du 27 janvier 1948.

Malgré ces obstacles, le Congrès s'ouvre le 18 et est clôturé le 21 octobre 1946, avec la participation de 800 délégués et des représentants des organisations progressistes de France. Seul le P.C.F. sera présent comme parti métropolitain.

b) Les résultats du Congrès

Le Congrès reprend pour l'essentiel les thèses du manifeste. Il dénonce la Constitution assimilationniste, le maintien du double collège en A.E.F. et au Cameroun. Il se prononce pour : "une union librement consentie fondée sur l'égalité des droits et des devoirs" (1) et se propose d'utiliser toutes les possibilités offertes par la loi et demande le boycott par les africains du vote au premier collège.

Les trois commissions (politique, économique et sociale) du congrès élaborèrent une ébauche de programme.

On peut retenir de la commission politique en plus des conclusions du manifeste, la revendication de tous les pouvoirs budgétaires, du droit exclusif sur les concessions de terre aux assemblées locales devant lesquelles le gouverneur serait responsable. La commission propose la création du R.D.A. dirigé par un Comité de Coordination pour la réalisation de l'union de toutes les couches sociales, de tous les peuples d'Afrique.

Les élus africains formeront un groupe indépendant des partis métropolitains avec la possibilité de "s'appuyer sur tel parti politique qu'ils jugeront favorable à la cause" du mouvement.

Le programme de revendications économiques s'établit ainsi :

- "- La concession des terres exclusivement réservée aux Assemblées locales
- Reprise et restitution aux collectivités locales des domaines concédés et abandonnés

(1) Résolution du Congrès de Bamako : le R.D.A dans la lutte anti-impérialiste, Paris - octobre 1948.

- Création dans chaque territoire de véritables instituts de recherches agronomiques ;
- Suppression des S.I.P. et leur remplacement par des coopératives ;
- Nationalisation des banques ;
- Liberté du commerce ;
- Réforme fiscale⁽¹⁾.

La commission sociale retient les revendications suivantes :

- L'élargissement de l'instruction publique par la création d'écoles préparatoires par groupe de village, une école normale par région, l'ouverture de l'Université de Dakar et l'octroi de bourses d'enseignement en France ;
- Sur le plan sanitaire la gratuité des soins médicaux, la multiplication des centres de soin et de recherches en pharmacopée locale ;
- L'extension des lois sociales à tous les territoires ;
- La liberté d'organisation des syndicats ;
- La suppression du travail forcé sous toutes ses formes ;
- L'assurance sociale et les allocations familiales
- Un cadre unique dans la fonction publique.

Après avoir adopté les statuts⁽²⁾ du mouvement, le congrès élit le C.C. composé comme suit :

- Président : Félix H. BOIGNY, député de Côte d'Ivoire ;
- Vice-présidents : J. F. TCHICAYE, député du Moyen-Congo,
Mamadou KONATE, député du Soudan
G. D'ARBOUSSIER, conseiller de l'Union française pour la Côte d'Ivoire ;

(1) Suret Canale : Afrique noire occidentale et centrale : 1945-60.
Ed. Sociales, Paris 1972. pp: 69

(2) Voir Annexe n° 2

- Secrétaire Général : Fily CISOCKHO, Membre du Comité Directeur du P.D.C.I.
- Délégation à Dakar ; Doudou GUEYE, Secrétaire Général de l'UDS
Gérard CAUCHE, Membre du Comité Directeur de l'UDS.

Le programme économique et social, l'orientation du R.D.A issus du Congrès reflètent pour l'essentiel, les aspirations de la petite bourgeoisie progressiste africaine et de la bourgeoisie rurale naissante qui dirigent le mouvement. C'est le triomphe du réformisme qui exclut toute rupture, voire toute autonomie par rapport au régime colonial. Le R.D.A. s'engage à lutter dans le cadre de l'Union française contre les aspects les plus rétrogrades du colonialisme qui entravent le développement des couches sociales qui dirigent le mouvement. La base économique de ces couches est encore si faible qu'elles ont besoin du soutien de la métropole à condition que celle-ci leur laisse une plus grande part dans la gestion des affaires et plus de liberté.

Néanmoins, le programme du R.D.A est assez large pour recouper les préoccupations de la quasi totalité des masses laborieuses africaines. Ceci a permis leur regroupement dans la lutte anticoloniale. C'est justement ce qui explique en dernière instance que moins de deux ans après sa naissance, le R.D.A compte déjà plus d'un million de militants (1) et autant de sympathisants répartis dans ses onze sections. Il domine dès lors la vie politique africaine par sa force croissante dans des territoires comme la Côte d'Ivoire, le Soudan, malgré l'émergence de partis rivaux très souvent suscités et entretenus par l'administration coloniale.

Sa structuration très légère, laissant beaucoup d'initiatives dans le cadre de la lutte à ses sections territoriales pour respecter les spécificités, faisait sa force à sa naissance. Le centralisme est très lâche. Chaque section territoriale est divisée en sous-sections et en comités de village et de quartier. A la tête de la section se

(1) Gérard (C.) : O.C., page : 29.

trouve le Comité Directeur. Le R.D.A est dirigé par un Comité de Coordination (C.C.) où chaque section délègue un membre de son Comité Directeur. Le Comité de Coordination est représenté dans les deux fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F. par une délégation qui sert de courroie de transmission entre ce dernier et les sections. Le groupe Parlementaire représente en France le C.C. et agit en son nom.

Cette dernière disposition statutaire par le caractère bicéphale qu'elle donne au mouvement constitue une faiblesse qui se révélera au grand jour lors de la crise de 1950.

Tels sont décrits dans leurs grandes lignes les résultats du premier congrès du R.D.A. qui s'est heurté dès sa naissance à l'ostracisme des milieux colonialistes.

C H A P I T R E II :

LE R.D.A. DE 1946 à 1950

=====

Le R.D.A. devient très vite un véritable parti de masse. Il constitue une rupture importante par rapport aux organisations politiques africaines qui l'ont précédé : Il est dans les colonies françaises d'Afrique, le premier parti organisé sur une base fédérale.

A l'exception de la Mauritanie, du Togo, il comptait une section dans tous les territoires de l'A.O.F et de l'A.E.F. , soit au total : 11. L'implantation des sections dans les territoires était certes inégale. La section ivoirienne du fait de circonstances particulièrement favorables incarnait la véritable base de masse du mouvement avec ses 55 000 militants (1).

Malgré la faiblesse que constitue la direction bicéphale du R.D.A. et l'ostracisme de l'administration coloniale, sa large base lui permit de mettre en mouvement les masses africaines dans la lutte anticoloniale durant cette période. Cette lutte connaît deux dominantes : la lutte parlementaire dans les Assemblées métropolitaines et locales et la lutte de masse en Afrique.

A - La lutte parlementaire

Les premières élections législatives de la IV^e République ont permis au R.D.A. d'avoir 11 élus à l'Assemblée Nationale, 7 au Conseil de la République et 5 à l'Assemblée de l'Union française. Conformément aux décisions du Congrès de Bamako, ces élus ont formé un groupe parlementaire au sein de chaque assemblée, apparenté au groupe parlementaire communiste correspondant.

La position des élus R.D.A. dans les Assemblées métropolitaines comme dans les Assemblées locales - Grands Conseils et Assemblées territoriales - consiste à préserver et à étendre les

acquis démocratiques de la Constitution. Par de multiples interventions et votes, ils ont engagé le combat autour de problèmes divers et variés et s'opposèrent partout avec leurs alliés communistes aux représentants du colonialisme.

Sur le plan des libertés démocratiques et sociales, le R.D.A. se prononça pour une réglementation démocratique des conflits du travail et la reconnaissance de juré et de fait du droit de grève aux travailleurs des colonies et la suppression de l'arbitrage obligatoire qui bloque la lutte des travailleurs au profit du patronat. Ouezzin COULIBALY, député R.D.A. de la Côte d'Ivoire, déposa à l'Assemblée un projet de loi sur le statut du soldat de l'Union Française en juillet 1947. Il s'élevait contre la discrimination faite aux soldats africains de l'armée française. Le statu n'avait encore vu le jour en 1949. Le combat fut mené également pour l'adoption du principe à travail égal, salaire égal. Le principe sera admis en droit par la loi du 30 juin 1950, dite deuxième loi Lamine GUEYE, pour la fonction publique.

Sur le plan politique la lutte s'engage contre le maintien du double collège en A.E.F. Le R.D.A. revendiquait l'élargissement des pouvoirs des Assemblées Locales surtout dans l'attribution des domaines fonciers.

Les parlementaires R.D.A. ont joué un rôle important dans la défense des nationalistes malgaches, victimes de la répression coloniale. Ils se sont opposés dans toutes les assemblées à la guerre d'Indochine en refusant de voter les budgets des ministères de la défense et de l'intérieur.

Le parlementarisme prit un pas décisif sur toutes les autres formes de lutte "Ainsi dans les territoires où les sections R.D.A. n'avaient pas de parlementaires, l'Administration coloniale va-t-elle tout mettre en oeuvre... pour les disloquer. Au sein du mouvement, ces sections feront figure d'orphelines (sic) (1).

(1) TOURE (S.) : L'Afrique et la Révolution. Présence Africaine. Paris Edition non datée, page : 45.

Le deuxième Congrès du R.D.A. s'attela à rectifier cette surestimation de la lutte parlementaire. Il précisait que "c'est sur l'action des masses que doit s'appuyer l'action parlementaire..."(2).

Cette situation est une tare congénitale du R.D.A. ; parmi les sept signataires du premier Manifeste du R.D.A., six étaient des parlementaires et le septième un ancien député. L'action du mouvement strictement inscrite dans le cadre de l'Union Française, visant à réformer de l'intérieur le système colonial a largement contribué à renforcer cette situation.

Cependant, la lutte parlementaire n'a pas totalement lipsé la lutte de masse où les militants du R.D.A. ont joué un rôle important surtout après le deuxième congrès.

B - La lutte de masse

Elle s'est exprimée dans les organisations syndicales, dans le mouvement étudiant et dans la réaction des différentes sections face à l'oppression coloniale.

En 1946, les travailleurs africains faisaient face aux conséquences désastreuses de la deuxième guerre mondiale. Les difficultés de l'économie coloniale en Asie faisaient que le relèvement de la France passait par le renforcement de l'exploitation du monde du travail en métropole et surtout dans les colonies d'Afrique. Mais l'éveil des travailleurs consécutif à la guerre et le renforcement de leur potentialité organisationnelle alla^{ont} limiter les dessoins de l'état colonial.

La C.G.T. française dominée par les communistes à la suite de la guerre aide à la mise sur pied de fédérations syndicales africaines affiliées à elle. Elle s'implanta rapidement dans tous les territoires d'Afrique sous domination française. Elle regroupait

(1) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : O.C., page 77.

la grande majorité des travailleurs syndiqués des colonies.

De nombreux mouvements de grève d'ampleur et de durée variables allaient se succéder dans l'ensemble des colonies. Le mouvement atteint son paroxysme avec la grande grève des cheminots d'A.O.F. d'Octobre 1947 à Mars 1948, 20 000 cheminots dans une grande mobilisation, bloquent le trafic du Dakar-Niger, pour l'obtention d'un cadre unique pour tous les travailleurs de la régie. Ces cinq mois de lutte ont été l'occasion d'une grande solidarité entre les travailleurs et les populations appuyés au Parlement français par les députés R.D.A. Malgré les manoeuvres des dirigeants socialistes métropolitains et Africains (cf. Protocole de fin de grève du 19 Avril 1947 (1), malgré que la direction du mouvement incombée aux cheminots socialistes : Ibrahima SARR et Abbas GUEYE, les travailleurs remportèrent une grande victoire. Le R.D.A. selon Thierno BA, ancien dirigeant de l'U.D.S.-R.D.A., en vue de préserver l'unité des cheminots n'a pas jugé nécessaire de créer une fédération C.G.T. à ce niveau et s'est contenté de mener la lutte pour le triomphe du courant autonomiste majoritaire (2). Il faut dire que Thiès, centre du mouvement cheminot, était dominé par les socialistes S.F.I.O. puis par le Bloc Démocratique Sénégalais (B.D.S.).

Dans les autres secteurs du mouvement syndical, à travers l'A.O.F. et l'A.E.F., la ligne syndicale anticolonialiste du R.D.A. a triomphé surtout au Cameroun, avec la C.G.T.K., en Guinée et au Mali. L'appui des Communistes métropolitains n'est pas également étranger à cette implantation. La presse fédérale et territoriale du R.D.A. a largement soutenu la lutte syndicale sur la base d'un programme qui peut se résumer comme suit :

- Promulgation immédiate d'un code du travail outre-mer ;
- L'Abolition de toutes les restrictions au droit syndical ;
- L'Application du principe à travail égal salaire égal ;

(1) Entretien avec M. Thierno BA, le 3 février 1982 à Dakar.

(2) Récueil : organe du R.D.A. n° 262 du 20-11-1947.

pour la création de partis opposés au R.D.A. Ainsi Etienne DJAUMENT, ancien Conseiller de la République, créa le Bloc Démocratique Eburnéen.

Si la répression a été générale au niveau de toutes les sections, sa violence et son ampleur n'ont été nulle part aussi grande qu'en Côte d'Ivoire, siège de la plus grande section.

En vue d'atténuer la force du P.D.C.I., l'état colonial détache en 1947 la Haute - Volta pour en faire un territoire car presque tout le pays Mossi était acquis au R.D.A. Le gouverneur LATRILLE, jugé trop complaisant est remplacé par PECHOUI avec pour mission "d'abattre le R.D.A.". Ce dernier suscite des partis rivaux : l'Union progressiste, l'Entente Progressiste, le Parti de l'Union Française. Le vase devait d border lors d'une réunion que tenait un transfuge du R.D.A., conseiller de la République qui créa le Bloc Démocratique Eburnéen. L'objet de la réunion était de faire "le procès de F. H. BOIGNY, l'otage des communistes". Les militants R.D.A. envahissent la salle et il s'en suit des heurts violents à Treichville. Deux militant du B.D.E. tirent sur la foule, tuent 2 personnes et en blessent 4. La police arrête 23 militants du R.D.A. dont 8 membres du Comité Directeur du P.D.C.I. Dès lors une violente réaction en cascade se déclenche dans le pays. Le procureur de la République tente d'arrêter le président du R.D.A. en plein pays Baoulé. Une foule de manifestants empêche l'arrestation. Les incidents se multiplient. Incendies des villages de Zuenoula, Bieguké, émeutes à Bouaflé - 3 morts - boycott des produits du commerce européen et du chemin de fer, grève des domestiques, des maraîchers, destitution des chefs de villages anti-R.D.A. La tension culmine à Dimbokoro où la police tire sur les manifestants et fait 13 morts et 50 blessés. Les prisonniers de grand-Bassam font une grève de la fain. Les prisons se remplissent, la tension est à l'extrême quand s'ouvre le procès des "émeutiers" qui débouche sur la condamnation de 8 militants du R.D.A. de 6 mois à 2 ans de prison ferme.(1);

(1) Sources : Gérard (C.) : op. c. pages : 132 à 139 ; 169 à 179
Sirex (P. H.) op. c. pages : 86 à 117
Olimats : n° 214 du 19-1-1950.

Le 1er février 1950, le gouvernement interdit toutes les réunions du R.D.A. Le parlement dominé par les milieux colonialistes envoie une commission d'enquête de huit membres dont les six sont hostiles au R.D.A. : 2 M.R.P., 2 S.F.I.O, 1 Radical et 1 A.D.S.

La presse de droite faisant écho aux exigences des députés des milieux colonialistes réclame la dissolution du R.D.A et la levée de l'immunité parlementaire des responsables des émeutes les députés du "parti russe (sic)". (1)

Les conséquences de ces affrontements ont été décisives dans l'évolution du R.D.A. La direction du mouvement a été prise de court par l'ampleur des manifestations et la violence de la répression. Elle multiplie les appels au calme. L'action du R.D.A. strictement inscrite dans le cadre de l'Union Française et dans un légalisme étroit, écarte toute évolution vers la lutte armée.

Un prétexte largement répandu par la presse colonialiste, servit de base à la répression du mouvement : la collusion du R.D.A. avec le communisme international. Ainsi l'Aurore et Climats écrivaient que "Des bateaux norvégiens à équipages russes devaient débarquer des armes en Côte d'Ivoire avec la complicité du député". (2) Nous lisons dans l'ADF n° 2203 du 30 janvier 1948 qu'"on sent clairement l'inquiétude des valets de Moscou à se laisser battre sur ce point auquel le parti de THOREZ attache une importance capitale".

C'est pourquoi selon le groupe parlementaire, face à la dureté de la répression, il se désapparente des groupes communistes le 18 octobre 1950 en vue de préserver le mouvement.

Etait-il vrai que le R.D.A. était un pion avancé du P.C.F en Afrique ? Pour répondre à cette question, il nous semble nécessaire d'examiner les rapports entre les deux organisations.

(1) Climats n° 214 du 19 janvier 1950

(2) Sirex (P.H.) : Op. Cité : page 93.

D - Les rapports du R.D.A. avec le P.C.F.

Dès la première Constituante, les futurs fondateurs du R.D.A. s'inscrivent au groupe parlementaire du P.C.F. Lorsqu'en Octobre 1946 se tient le Congrès Constitutif du R.D.A. à Bamako, seul le P.C.F. avait envoyé une délégation. La presse avait entouré le Congrès d'un mur de silence. L'Année politique de 1946, l'ignora totalement. Paris - Dakar du 19 Octobre 1946 consacre ses colonnes réservées au Soudan à trois faits divers qui n'ont rien à voir avec les assises de Bamako.

Le R.D.A. fonde son alliance avec le P.C.F. sur le principe affirmé dès le Congrès et réaffirmé par la Résolution du Comité de Coordination du 3 octobre 1948 et la Résolution politique du 2ème Congrès réuni à Abidjan du 2 au 6 janvier 1949.

Le R.D.A. fonde son action sur une "alliance des forces démocratiques africaines et des forces démocratiques et progressistes du monde entier et en premier avec celle du peuple français dans leur lutte commune contre l'impérialisme" (1). Le deuxième Congrès "exprime sa foi dans l'alliance des peuples d'Afrique Noire et du grand peuple de France qui avec à sa tête sa classe ouvrière et son parti Communiste, lutte avec courage et confiance pour son indépendance nationale contre l'impérialisme américain" (2).

Cette position de principe qui fonde l'alliance du R.D.A. avec le P.C.F. est doublée d'une démarcation nette sur le plan idéologique.

Le rapport sur "La situation actuelle du R.D.A." en Octobre 1948, affirme que le R.D.A. n'est pas un "parti prolétarien mais une organisation démocratique correspondant à la base économique et sociale de l'Afrique, au sein de laquelle les hommes de toutes origines, de toutes conditions, de toutes conceptions philosophiques

(1) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : page 75.

(2) Trait-d'Union, organe de l'U.D.S., n° 4 du 1er - 2 - 1949.

ou religieuses ont leur place..."(1). Il a pour objectif "l'organisation de l'union de toutes les classes et non d'un parti politique, expression de telle ou telle classe" et par conséquent "il ne saurait être une section d'un parti métropolitain... car tout parti métropolitain est organisé et agit selon la loi fondamentale de la lutte des classes "(1).

Le R.D.A., rassemblement de militants de conception idéologique divergente n'a pas manqué de connaître des luttes de tendance que nous retrouvons dans toute son évolution. Le désappointement n'est que le révélateur d'une situation qui a réussi à se maintenir grâce à des concessions réciproques et des compromis de 1946 à 1950.

Si la résolution du 1er Congrès est muette sur la question des alliances avec les démocrates français c'est que à l'époque l'influence communiste était encore faible dans le mouvement. Un an après la création du R.D.A., les positions de cette tendance commencent à dominer le mouvement. Ainsi on pouvait lire dans le Réveil n°257 de Novembre 1947, deux articles assez révélateurs. A l'occasion du 30è Anniversaire de la Révolution d'Octobre : "Nous saluons l'Union Soviétique... comme le pays qui s'est toujours montré le défenseur des peuples coloniaux". Sous la plume du Secrétaire de la Sous-section de Diourbel, "On ne peut s'empêcher de rendre hommage au premier parti de France... avant-garde de la nation dans la lutte libératrice... je veux dire le Parti Communiste Français.

Cette poussée **ira** s'accroissant. Elle domine le 2ème Congrès du R.D.A. dont la résolution affirme clairement l'alliance avec le peuple de France et explicitement avec le P.C.F. Une attaque ouverte y est faite à l'impérialisme américain. Le 3ème Congrès met en garde ses élus contre tout "crétisme (sic) parlementaire, contre toute sous-estimation du rôle dirigeant de leur parti .

(1) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : o.c. ; page : 49.

ses responsables contre tout bureaucratisme, contre toutes déviations sectaires ou opportunistes". Il salue la lutte de la "glorieuse Union soviétique" (1) contre l'impérialisme américain.

Malgré cette poussée de l'aile radicale du mouvement, l'esprit de compromis est maintenu. Il est recommandé à tous les militants de "renforcer inlassablement l'union de toutes les couches sociales des populations (1).

Houphouët BOIGNY reprochera plus tard à d'ARBOUSSIER d'avoir manipulé le Congrès et dès cette époque, travaille déjà au désapparentement du R.D.A. des groupes communistes.

Sur le plan pratique, le R.D.A. n'a jamais été apparenté ni affilié au P.C.F. Ce sont ses groupes parlementaires qui étaient apparentés aux groupes communistes des différentes assemblées. Il n'y a pas toujours eu convergence des votes entre les deux groupes. C'est le cas à propos du vote de la Constitution et du Statut de l'Algérie.

L'influence du P.C.F. sur le R.D.A. s'est fait surtout sentir au niveau de l'organisation, sur la formation des cadres et au plan syndical.

Comparée à celle des autres formations politiques africaines, l'organisation du R.D.A. constitue une originalité. Le R.D.A. a sans doute bénéficié de l'expérience du P.C.F. Bien qu'une large autonomie soit laissée aux sections territoriales, elles obéissent à une même structuration, de la base au sommet. Elles sont en liaison permanente avec la direction du mouvement représentée dans chaque groupe de territoires par une délégation. Sa structuration à la base permet de serrer de très près la réalité quotidienne de chaque village, quartier et ville. Témoin de cette liaison entre le sommet et la base, les larges échos fait dans la presse du R.D.A. de tout ce qui se passe dans les coins les plus éloignés de Dakar, siège de

(1) Trait - d'Union n° 4 du 1er février 1948

son organe central le Réveil. Les comités de base qui dans les autres partis n'existent que pendant les batailles électorales sont dans le R.D.A. les soutiens actifs des luttes de masse dans leur localité. Nous avons déjà signalé le rôle des commissions sociales instituées auprès de toutes les branches professionnelles où existent une organisation syndicale.

La main des communistes n'est pas étrangère à cette forte organisation qui s'est surtout montrée efficace au niveau syndical.

Les premières organisations syndicales des colonies françaises d'Afrique au sud du Sahara ont été créées avec l'aide directe de la C.G.T. dirigée par les communistes français. L'expérience syndicale des communistes français a été mis au service des militants du R.D.A., qui ont réussi à encadrer le monde du travail malgré les tentatives de division des milieux colonialistes. Les fédérations C.G.T. d'Afrique resteront les plus fortes de tous les syndicats jusqu'à la naissance de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (U.G.T.A.N.). Mieux les militants communistes en service en Afrique ont dirigé beaucoup de syndicats de travailleurs dans les colonies.

Nulle part ailleurs que dans la formation des cadres politiques, l'influence du P.C.F. sur le R.D.A. n'a été aussi profonde.

La section "coloniale" du P.C.F. a implanté dans tous les territoires des Groupes d'Etudes Communistes (G.E.C.). Les G.E.C. sans être des instances du P.C.F. regroupaient les militants communistes en service dans les colonies. Ils étaient ouverts à tous les africains. L'influence de ces cercles a été déterminante dans l'orientation idéologique des cadres du R.D.A. qui ont fréquenté de manière assidue ces écoles du communisme. De l'avis des militants du R.D.A. que nous avons rencontrés, les meilleurs militants qui ont souvent été à la direction des sections surtout au Sénégal sont passés par les G.E.C. Ils y recevaient des cours théoriques et pratiques qui les plaçaient à l'avant-garde du mouvement. Cette influence est si

réelle que G. d'ARBOUSSIER, l'un des plus farouches tenants de l'alliance avec le P.C.F. reconnaissait dans sa réponse à ceux qui "considéraient les G.E.C. comme des "sortes d'état-major" du R.D.A., qu'il est incontestable que dans certains territoires on a perdu de vue qu'il n'y a aucune relation organique entre les G.E.C. et les organismes du R.D.A."(1)

Un autre repère montre également l'importance de cette influence idéologique. L'école des cadres du R.D.A. - la première en Afrique - ouverte à la veille du 2^e Congrès comptait 205 élèves venus de territoires différents. Sa première session comportait dix cours fondamentaux, quatre conférences et trois travaux pratiques. Sous la direction de Gabriel M. D'ARBOUSSIER, "son enseignement était basé sur la théorie Marxiste - Léniniste, seule doctrine positive et efficace ayant fait ses preuves décisives dans la lutte contre l'impérialisme"(2). Le 2^e Congrès recommande la multiplication de cette expérience dans toutes les sections.

En plus de cette influence du P.C.F. sur le R.D.A., on peut noter aussi la similitude de leur position sur les questions internationales : alliance avec l'Union Soviétique dans la lutte entre les deux blocs, soutien à tous les mouvements de libération à travers le monde et surtout en Indochine.

Ces rapports à notre sens ne permettent pas d'affirmer que le R.D.A. était un pion avancé du communisme international sur l'échiquier politique Africain.

Le R.D.A. autant que le P.C.F. trouvait son compte dans cette alliance.

Pour le premier, il a bénéficié du soutien du second au moment où il en avait le plus besoin : à sa naissance et durant les années de répression en plus de la formation des cadres politiques et syndicaux.

(1) D'ARBOUSSIER (G.) : 2^eème lettre ouverte à Houphouët BOIGNY, Imprimerie I.C.I. Paris - Septembre 1952, pages 11 et 12.

(2) Traité d'Union n° 4 du 1-2-1949 : "Une date mémorable dans l'histoire de l'Afrique : le 2^e Congrès du R.D.A. par Doudou GUEYE, S.G. de l'U.D.S., Vice-président du R.D.A.

Ces avantages ne doivent pas voiler les inconvénients de cette alliance. Elle a servi de prétexte aux milieux colonialistes pour isoler le R.D.A. et faciliter la répression. L'influence idéologique du P.C.F. a joué un rôle néfaste sur la conception des cadres du R.D.A. de la lutte anticolonialiste.

En effet, si au 7^e Congrès du P.C.F. la question coloniale était correctement abordée : "... Chaque coup porté contre la bourgeoisie française par nos fidèles amis indochinois ou algériens est une aide directe à notre mouvement. En retour, chaque coup porté par nous à notre bourgeoisie est une aide directe aux esclaves qu'elle opprime dans "ses" colonies" (1) il n'en sera pas de même après la guerre. En septembre 1947, les Communistes français étaient "convaincus que l'Union Française... donne actuellement aux peuples d'Outre-Mer la seule possibilité de marcher sûrement à la conquête de la liberté et de la démocratie. Il appartient à ces peuples et au peuple de France d'en faire, par leur action conjuguée, une union libre et fraternelle de peuples" (1). La circulaire 144 aux G.E.C. du 20 juillet 1948 s'inscrivait dans cette ligne en appelant à combattre "un certain autonomisme africain voire territoriale". (2).

A l'image du P.C.F., le R.D.A. s'est battu pour une Union Française démocratique attendant la libération des forces démocratiques métropolitaines. La Résolution du C.C. de DAKAR, du 3 octobre conclut en ces termes : "Il faut en particulier renforcer l'action de masse, afin de provoquer le renversement nécessaire de la politique des Gouvernements successifs dirigés à la fois contre les peuples d'Outre-Mer et contre la classe ouvrière et les classes moyennes françaises, afin d'aboutir à la constitution d'un Gouvernement d'Union Démocratique et Anticolonialiste... Ce renversement ... est dans la période actuelle la condition primordiale de la reprise de notre marche en avant vers la liberté et le progrès." (3)

(1) Condé (A) : Guinée : Albanie ou néo-colonie américaine ? Git le Coeur. Paris 1972. PP : 108-110.

(2) LY (A.) : O.C. page : 28.

(3) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : O.C. pages : 77-78.

L'importance des relations entre le P.C.F. et le R.D.A. est telle que la deuxième période de notre étude s'ouvre sur une crise dont le détonateur est le désappareillement des élus du R.D.A. des groupes communistes.

C H A P I T R E III :

LE R.D.A. DE 1950 A 1955

La dure répression subie par le R.D.A. surtout en Côte d'Ivoire, a eu des conséquences, importantes sur le mouvement. Beaucoup de cadres, ont déserté ses rangs. Face aux colons bien armés et aux forces de police et à l'armée coloniale en état d'alerte, les militants ont opposé une farouche résistance.

C'est dans cette atmosphère de lutte que le 18 octobre 1950, une déclaration du groupe parlementaire R.D.A. est publiée, mettant fin à l'apparement au groupe communiste.

A - Le Désapparement

"Les élus du R.D.A. aux diverses Assemblées métropolitaines, constatent que l'action commune de tous les élus des Territoires d'Outre Mer, sur la base d'un programme précis est la meilleure formule pour défendre efficacement les intérêts supérieurs de l'Afrique, décident, dans le but de favoriser cette union, de se désapparenter des groupes parlementaires métropolitains auxquels ils étaient apparementés jusqu'à cette date." (1) Telle est la déclaration qui consacre la rupture de l'alliance entre le P.C.F. et le R.D.A.

Le deuxième manifeste du R.D.A. donne les raisons de cette nouvelle prise de position.⁽²⁾ Deux raisons fondamentales sont avancées :

Le R.D.A. ne s'est "jamais assigné le communisme comme but... ensuite, la lutte de classes qui est à la base du Communisme, n'a pas sa raison d'être dans un pays où la société n'est pas compartimentée". Des raisons secondaires sont ensuite avancées.

(1) Deuxième lettre ouverte à Félix H. BOIGNY de G. D'ARBOUSSIER, page 30 - Sept 1952.

(2) Voir Annexe n° 2

Le R.D.A. s'était apparenté au P.C.F. pour avoir un appui parlementaire et non pour son programme politique. La participation des communistes au gouvernement donnait à leur parti un caractère national et avait évité aux élus R.D.A. d'être traités d'antifrançais ou de séparistes. Mais une fois le P.C.F. devenu un parti d'opposition était combattu et "la lutte entreprise contre ce parti s'étendit au R.D.A. qui n'était pas communiste."

Ces raisons avancées ne sont pas acceptées par l'ensemble des militants et des sections. Le R.D.A. se divise en deux fractions.

B - La polémique entre les deux fractions

Une vive polémique oppose les deux fractions. D'un côté, le Secrétaire Général du R.D.A., G. d'ARBOUSSIER, qui a avec lui les sections du Sénégal, du Cameroun et du Niger, de l'autre le président du R.D.A., F. H. BOIGNY, la majorité du groupe parlementaire, et les autres sections.

La première fraction reproche à la majorité du groupe parlementaire d'avoir trahi l'orientation anticolonialiste du R.D.A., définie lors de ses deux congrès et d'avoir violé le fonctionnement démocratique du mouvement. Dans sa deuxième lettre ouverte à F. H. BOIGNY, daté de Septembre 1952, G. d'ARBOUSSIER soutient que :

1°) "A partir du 18 Octobre 1950, la majorité du groupe parlementaire cédant à la pression du gouvernement n'a pas seulement effectué un repli tactique mais un changement radical de position tant par ses déclarations, que par son action sur les masses africaines".

2°) "Cet abandon de la ligne anticolonialiste du R.D.A. a été effectué en violation des règles démocratiques qui doivent présider à toute l'activité de notre mouvement."

3°) "Que ce changement de position caractérisé par l'appui à des gouvernements de plus en plus réactionnaires contribue à aggraver les conditions d'existence déjà difficiles des masses africaines" (1).

S'appuyant sur les mêmes positions, Ruben Im Nyoté, Secrétaire Général de l'U.P.C.-R.D.A., répondant à une interview à l'observateur d'Aujourd'hui, le 19 Novembre 1953, déclarent : "Je suis moi-même Vice-Président du R.D.A. démocratiquement élu par le Congrès d'Abidjan en janvier 1949. Les élus du R.D.A. ont trahi le programme. Ils ont opéré le fameux repli tactique. Pour eux, le changement d'orientation est nécessaire. Or au lieu de décider du changement devant les instances, ils l'ont fait devant les autorités coloniales. Prétexte arrêt de la répression!"(2).

Le point de vue de la deuxième fraction fut publié sous la plume du président du R.D.A. dans Afrique Noire n° 27, du 24-07-1952, le nouvel organe du R.D.A. qui remplace le Réveil. Il disait en substance que le "mouvement venait de supporter le choc le plus violent de la répression... si nous étions unanimes à condamner la sauvagerie de la répression, nous ne nous sommes pas ménagé critiques et autocritiques... Il nous faut regrouper les Africains ; tuer le faux prétexte communiste, coopérer avec tous les hommes de bonne volonté." Il reprochait à d'ARBOUSSIER de :

1°) Torpiller la politique que la majorité des élus et des sections territoriales ont dans l'intérêt exclusif du mouvement et de l'Afrique accepté de pratiquer dans les conditions difficiles".

2°) "Se concilier les bonnes grâces des communistes" d'avoir préparé tout seul le 3è congrès du R.D.A. D'avoir une très grande ambition alors que "dans l'état actuel de l'évolution de l'Afrique noire..., l'inégalité de castes est la règle"

(1) D'ARBOUSSIER (G.) : 2ème lettre ouverte à F. H. BOIGNY.

Imprimerie I.C.I. Paris, sept. 1952.

(2) In Réveil d'Aujourd'hui n° 1 de mars 1954.

et que "d'ARBOUSSIÉ de mère Djavando, métis du Soudan , ne pourra jamais s'imposer aux masses comme leader ".

Quant aux contacts avec les autorités gouvernementales, le président déclare avoir reçu le mandat du groupe parlementaire et que "ces hautes personnalités" lui ont "fait connaître que le R.D.A. n'était point combattu en tant que tel, mais uniquement à cause de son alliance avec le Parti Communiste en lutte contre le régime".

De ces points de vue contradictoire que faut-il retenir ?

A propos de l'orientation du mouvement, le contenu du deuxième manifeste entre en contradiction avec toutes les résolutions différentes congrès du point de vue des fondements théoriques de l'action du R.D.A.

L'alliance avec le P.C.F. n'a jamais été fondée sur le fait que ce dernier était membre du gouvernement. La résolution du C.C. de Dakar adoptée à l'unanimité déclare : "La forme d'action de ses élus dans les différentes Assemblées métropolitaines consiste : "Dans l'appareil de ces groupes ou groupe communiste de chaque Assemblée, en application de notre principe d'alliance fondamentale du prolétariat français et des peuples dépendants."

Ce même C.C. notait également que la répression qui s'abat sur le R.D.A. était due à "sa position fondamentale contre le colonialisme et l'impérialisme".

A propos des autorités gouvernementales, leur politique est dénoncée comme étant réactionnaire et colonialiste.

Le C.C. était pour un gouvernement d'Union Démocratique et Anticolonialiste.

Le deuxième Manifeste se déclare prêt à collaborer avec "tout gouvernement que la France se sera librement donné".

Manifestement, il y a changement d'orientation. Beaucoup de faits et de déclarations ultérieurs le prouvent.

Les élus R.D.A. votent après le Manifeste, les crédits de guerre pour l'Indochine, le rétablissement des dix huit mois pour le service militaire et s'opposent à la suppression du double collègue en A.E.F.

Le R.D.A. cherche à se rapprocher des I.O.M. qui furent leur principal ennemi politique en Afrique. Devant l'échec de ces tentatives, il s'apparente à l'U.D.S.R. à l'Assemblée Nationale et au Rassemblement des Gauches Républicaines (R.G.R.) dans les autres Assemblées. Tout en reconnaissant le caractère réactionnaire de l'aile droite de ces groupes, il justifie sa position par le fait que le président de la République comme le ministre de la France d'Outre-Mer sont les dirigeants de l'U.D.S.R. Le président du R.D.A. devient le Vice-président de ce dernier groupe.

La presse du R.D.A. connaît également des changements qui s'inscrivent dans la nouvelle ligne. Le Réveil après 15 mois de silence est remplacé par un nouvel organe, l'Afrique Noire. Il "se veut le plus grand journal de la Fédération... dans un esprit de franche et loyale collaboration avec tous ceux - blancs et noirs - qui pensent... que par delà les vieilles querelles passées, il y a l'Avenir de l'Afrique étroitement lié à celui de l'Union Française". "Nous ferons en sorte que la critique soit toujours faite avec le maximum de bon sens et d'objectivité sans jamais se départir, comme ce fut le cas souvent dans le passé d'une indispensable courtoisie... Ainsi notre action apparaîtra utile et féconde, car nous estimons que certaines oppositions saines et mesurées... se révéleront beaucoup plus comme un lot de suggestions de nature à faciliter grandement cette mutuelle compréhension".(1)

(1) Afrique Noire n° 3 du 20-12-51

L'esprit du Réveil symbole de l'anticolonialisme combattant était bien mort.

L'opposition entre les deux fractions du R.D.A. pose également le problème du fonctionnement démocratique des instances de l'organisation.

Le groupe parlementaire était-il habilité à prendre la décision du désappareillement ? Au terme de l'article 8 des statuts, le groupe parlementaire représente en France le Comité de Coordination et agit en son nom. Cependant, le 2ème Congrès du R.D.A., la plus haute instance du Rassemblement avait donné mandat de manière explicite aux élus de s'apparenter au groupes communistes. Même si le président du R.D.A. conteste dans sa réponse à D'ARBOUSSIER la représentativité du Congrès d'Abidjan, le C.C. de Dakar dans sa résolution avait retenu la même conclusion sur les alliances parlementaires. Dès lors le fonctionnement démocratique des instances supposait que la décision du désappareillement soit prise par un Congrès ou au moins par le Comité de Coordination.

En plus de celà, il faut dire que la base du mouvement n'a jamais été suffisamment mis au courant des problèmes qui agitaient le sommet de l'organisation. Au delà de la question du désappareillement, le fonctionnement démocratique des instances s'est donc posé. Le rôle des personnalités a été très souvent prépondérante quant à l'orientation du mouvement. Ces propos du président du R.D.A. sont assez révélateurs à ce sujet :

"Je ne pourrais cependant pas accepter qu'à ce moment là fut prise la sanction grave qu'exigeaient nos camarades contre d'ARBOUSSIER... j'ai résisté à la pression de ces camarades."(1)

Sékou TOURE, Secrétaire Général de la section guinéenne écrit que le R.D.A. "mouvement et non parti, il eut d'abord une tête... sur cette tête posée en hâte est venu se greffer un corps d'athlète, mais c'est encore la tête seule qui dirige et commande".(2)

(1) Afrique Noire n° 27 du 24 - 07 - 1952.

(2) TOURE (A.S.) : O.C. pages : 44-45.

Ce point de vue est corroboré par Thierno BA, Secrétaire de l'U.D.S. qui nous a déclaré qu'il y a eu peu de conflits de compétence entre les organismes qui ont très mal fonctionné car entre les mains de H. BOIGNY qui convoquait quand il voulait".(1)

Durant la période la plus dure de la répression, la Direction du R.D.A. ne s'est pas réunie pour apprécier la situation de confusion qui régnait dans sa plus grande section. Elle restera 7 ans sans se réunir en violation de l'article 4 de ses statuts. Le Congrès qui devait se réunir toutes les années n'a été convoqué que 3 fois pendant 12 ans.

Le non fonctionnement des instances et la prépondérance des dirigeants n'étaient pas aptes à maintenir le compromis entre les deux tendances du R.D.A. Par delà les positions défendues par les deux fractions, qu'est ce qui explique le revirement opéré par la direction du mouvement ?

C - Les Causes du désappareillement

Divers facteurs se sont combinés entraînant un changement d'orientation du R.D.A. par rapport à la lutte anticoloniale. Parmi ces facteurs on peut retenir essentiellement : la violence de la répression, la nouvelle position des autorités gouvernementales et les intérêts de classe des dirigeants du mouvement.

1°) La violence de la répression :

Tous nos informateurs (2) sont unanimes pour reconnaître le rôle que la violence a joué dans le revirement du R.D.A.

Nous avons déjà montré les péripéties de cette répression. Citons un exemple qui illustre bien la férocité de celle-ci.

(1) Entretien avec M. Thierno BA, le 3 février 1982 à Dakar.

(2) Abdoulaye GUEYE : Secrétaire Général de l'U.D.S. R.D.A.

Thierno BA : " de l'U.D.S. - R.D.A.

James BENOIT : administratif de l'U.D.S.-R.D.A.

Abdoulaye THIAW : membre du C.D. de l'U.D.S.-R.D.A.

Le 1er février 1950, le gouvernement interdit toutes les réunions du R.D.A. Le parlement dominé par les milieux colonialistes envoie une commission d'enquête de huit membres dont les six sont hostiles au R.D.A. : 2 M.R.P., 2 S.F.I.O, 1 Radical et 1 A.D.S.

La presse de droite faisant écho aux exigences des députés des milieux colonialistes réclame la dissolution du R.D.A et la levée de l'immunité parlementaire des responsables des émeutes les députés du "parti russe (sic)". (1)

Les conséquences de ces affrontements ont été décisives dans l'évolution du R.D.A. La direction du mouvement a été prise de court par l'ampleur des manifestations et la violence de la répression. Elle multiplie les appels au calme. L'action du R.D.A. strictement inscrite dans le cadre de l'Union Française et dans un légalisme étroit, écarte toute évolution vers la lutte armée.

Un prétexte largement répandu par la presse colonialiste, servit de base à la répression du mouvement : la collusion du R.D.A. avec le communisme international. Ainsi l'Aurore et Climats écrivaient que "Des bateaux norvégiens à équipages russes devaient débarquer des armes en Côte d'Ivoire avec la complicité du député". (2) Nous lisons dans l'AOF n° 2203 du 30 janvier 1948 qu'"on sent clairement l'inquiétude des valets de Moscou à se laisser battre sur ce point auquel le parti de THOREZ attache une importance capitale".

C'est pourquoi selon le groupe parlementaire, face à la dureté de la répression, il se désapparente des groupes communistes le 18 octobre 1950 en vue de préserver le mouvement.

Etait-il vrai que le R.D.A. était un pion avancé du P.C.F en Afrique ? Pour répondre à cette question, il nous semble nécessaire d'examiner les rapports entre les deux organisations.

(1) Climats n° 214 du 19 janvier 1950

(2) Sirex (P.H.) : Op. Cité : page 93.

D - Les rapports du R.D.A. avec le P.C.F.

Dès la première Constituante, les futurs fondateurs du R.D.A. s'inscrivent au groupe parlementaire du P.C.F. Lorsqu'en Octobre 1946 se tient le Congrès Constitutif du R.D.A. à Bamako, seul le P.C.F. avait envoyé une délégation. La presse avait entouré le Congrès d'un mur de silence. L'Année politique de 1946, l'ignora totalement. Paris - Dakar du 19 Octobre 1946 consacre ses colonnes réservées au Soudan à trois faits divers qui n'ont rien à voir avec les assises de Bamako.

Le R.D.A. fonde son alliance avec le P.C.F. sur le principe affirmé dès le Congrès et réaffirmé par la Résolution du Comité de Coordination du 3 octobre 1948 et la Résolution politique du 2ème Congrès réuni à Abdjan du 2 au 6 janvier 1949.

Le R.D.A. fonde son action sur une "alliance des forces démocratiques africaines et des forces démocratiques et progressistes du monde entier et en premier avec celle du peuple français dans leur lutte commune contre l'impérialisme" (1). Le deuxième Congrès "exprime sa foi dans l'alliance des peuples d'Afrique Noire et du grand peuple de France qui avec à sa tête sa classe ouvrière et son parti Communiste, lutte avec courage et confiance pour son indépendance nationale contre l'impérialisme américain" (2).

Cette position de principe qui fonde l'alliance du R.D.A. avec le P.C.F. est doublée d'une démarcation nette sur le plan idéologique.

Le rapport sur "la situation actuelle du R.D.A." en Octobre 1948, affirme que le R.D.A. n'est pas un "parti prolétarien mais une organisation démocratique correspondant à la base économique et sociale de l'Afrique, au sein de laquelle les hommes de toutes origines, de toutes conditions, de toutes conceptions philosophiques

(1) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : page 75.

(2) Trait-d'Union, organe de l'U.D.S., n° 4 du 1er - 2 - 1949.

ou religieuses ont leur place..."(1). Il a pour objectif "l'organisation de l'union de toutes les classes et non d'un parti politique , expression de telle ou telle classe" et par conséquent "il ne saurait être une section d'un parti métropolitain... car tout parti métropolitain est organisé et agit selon la loi fondamentale de la lutte des classes "(1).

Le R.D.A., rassemblement de militants de conception idéologique divergente n'a pas manqué de connaître des luttes de tendance que nous retrouvons dans toute son évolution. Le désaparement n'est que le révélateur d'une situation qui a réussi à se maintenir grâce à des concessions réciproques et des compromis de 1946 à 1950.

Si la résolution du 1er Congrès est mu tte sur la question des alliances avec les démocrates français c'est que à l'époque l'influence communiste était encore faible dans le mouvement. Un an après la création du R.D.A., les positions de cette tendance commencent à dominer le mouvement. Ainsi on pouvait lire dans le Réveil n°257 de Novembre 1947, deux articles assez révélateurs . A l'occasion du 30è Anniversaire de la Révolution d'Octobre : "Nous saluons l'Union Soviétique... comme le pays qui s'est toujours montré le défenseur des peuples coloniaux". Sous la plume du Secrétaire de la Sous-section de Diourbel, "On ne peut s'empêcher de rendre hommage au premier parti de France... avant-garde de la nation dans la lutte libératrice... je veux dire le Parti Communiste Français.

Cette poussée ira s'accroissant. Elle domine le 2ème Congrès du R.D.A. dont la résolution affirme clairement l'alliance avec le peuple de France et explicitement avec le P.C.F. Une attaque ouverte y est faite à l'impérialisme américain. Le 3ème Congrès met en garde ses élus contre tout "crétisme (sic) parlementaire, contre toute sous-estimation du rôle dirigeant de leur parti .

(1)Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : o.c. ; page : 49.

ses responsables contre tout bureaucratisme, contre toutes déviations sectaires ou opportunistes". Il salue la lutte de la "glorieuse Union soviétique" (1) contre l'impérialisme américain.

Malgré cette poussée de l'aile radicale du mouvement, l'esprit de compromis est maintenu. Il est recommandé à tous les militants de "renforcer inlassablement l'union de toutes les couches sociales des populations (1).

Houphouët BOIGNY reprochera plus tard à d'ARBOUSSIER d'avoir manipulé le Congrès et dès cette époque, travaille déjà au désapparentement du R.D.A. des groupes communistes.

Sur le plan pratique, le R.D.A. n'a jamais été apparenté ni affilié au P.C.F. Ce sont ses groupes parlementaires qui étaient apparentés aux groupes communistes des différentes assemblées. Il n'y a pas toujours eu convergence des votes entre les deux groupes. C'est le cas à propos du vote de la Constitution et du Statut de l'Algérie.

L'influence du P.C.F. sur le R.D.A. s'est fait surtout sentir au niveau de l'organisation, sur la formation des cadres et au plan syndical.

Comparée à celle des autres formations politiques africaines, l'organisation du R.D.A. constitue une originalité. Le R.D.A. a sans doute bénéficié de l'expérience du P.C.F. Bien qu'une large autonomie soit laissée aux sections territoriales, elles obéissent à une même structuration, de la base au sommet. Elles sont en liaison permanente avec la direction du mouvement représentée dans chaque groupe de territoires par une délégation. Sa structuration à la base permet de serrer de très près la réalité quotidienne de chaque village, quartier et ville. Témoin de cette liaison entre le sommet et la base, les larges échos fait dans la presse du R.D.A. de tout ce qui se passe dans les coins les plus éloignés de Dakar, siège de

(1) Trait - d'Union n° 4 du 1er février 1948

son organe central le Réveil. Les comités de base qui dans les autres partis n'existent que pendant les batailles électorales sont dans le R.D.A. les soutiens actifs des luttes de masse dans leur localité. Nous avons déjà signalé le rôle des commissions sociales instituées auprès de toutes les branches professionnelles où existent une organisation syndicale.

La main des communistes n'est pas étrangère à cette forte organisation qui s'est surtout montrée efficace au niveau syndical.

Les premières organisations syndicales des colonies françaises d'Afrique au sud du Sahara ont été créées avec l'aide directe de la C.G.T. dirigée par les communistes français. L'expérience syndicale des communistes français a été mis au service des militants du R.D.A., qui ont réussi à encadrer le monde du travail malgré les tentatives de division des milieux colonialistes. Les fédérations C.G.T. d'Afrique resteront les plus fortes de tous les syndicats jusqu'à la naissance de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (U.G.T.A.N.). Mieux les militants communistes en service en Afrique ont dirigé beaucoup de syndicats de travailleurs dans les colonies.

Nulle part ailleurs que dans la formation des cadres politiques, l'influence du P.C.F. sur le R.D.A. n'a été aussi profonde.

La section "coloniale" du P.C.F. a implanté dans tous les territoires des Groupes d'Etudes Communistes (G.E.C.). Les G.E.C. sans être des instances du P.C.F. regroupaient les militants communistes en service dans les colonies. Ils étaient ouverts à tous les africains. L'influence de ces cercles a été déterminante dans l'orientation idéologique des cadres du R.D.A. qui ont fréquenté de manière assidue ces écoles du communisme. De l'avis des militants du R.D.A. que nous avons rencontrés, les meilleurs militants qui ont souvent été à la direction des sections surtout au Sénégal sont passés par les G.E.C. Ils y recevaient des cours théoriques et pratiques qui les plaçaient à l'avant-garde du mouvement. Cette influence est si

réelle que G. d'ARBOUSSIER, l'un des plus farouches tenants de l'alliance avec le P.C.F. reconnaissait dans sa réponse à ceux qui "considéraient les G.E.C. comme des "sortes d'état-major" du R.D.A., qu'il est incontestable que dans certains territoires on a perdu de vue qu'il n'y a aucune relation organique entre les G.E.C. et les organismes du R.D.A.".(1)

Un autre repère montre également l'importance de cette influence idéologique. L'école des cadres du R.D.A. - la première en Afrique - ouverte à la veille du 2^e Congrès comptait 205 élèves venus de territoires différents. Sa première session comportait dix cours fondamentaux, quatre conférences et trois travaux pratiques. Sous la direction de Gabriel M. D'ARBOUSSIER, "son enseignement était basé sur la théorie Marxiste - Léniniste, seule doctrine positive et efficace ayant fait ses preuves décisives dans la lutte contre l'impérialisme"(2). Le 2^e Congrès recommande la multiplication de cette expérience dans toutes les sections.

En plus de cette influence du P.C.F. sur le R.D.A., on peut noter aussi la similitude de leur position sur les questions internationales : alliance avec l'Union Soviétique dans la lutte entre les deux blocs, soutien à tous les mouvements de libération à travers le monde et surtout en Indochine.

Ces rapports à notre sens ne permettent pas d'affirmer que le R.D.A. était un pion avancé du communisme international sur l'échiquier politique Africain.

Le R.D.A. autant que le P.C.F. trouvait son compte dans cette alliance.

Pour le premier, il a bénéficié du soutien du second au moment où il en avait le plus besoin : à sa naissance et durant les années de répression en plus de la formation des cadres politiques et syndicaux.

(1) D'ARBOUSSIER (G.) : 2^eme lettre ouverte à Houphouët BOIGNY, Imprimerie I.C.I. Paris - Septembre 1952, pages 11 et 12.

(2) Trait d'Union n° 4 du 1-2-1949 : "Une date mémorable dans l'histoire de l'Afrique : le 2^e Congrès du R.D.A. par Doudou GUEYE, S.G. de l'U.D.S., Vice-président du R.D.A.

Ces avantages ne doivent pas voiler les inconvénients de cette alliance. Elle a servi de prétexte aux milieux colonialistes pour isoler le R.D.A. et faciliter la répression. L'influence idéologique du P.C.F. a joué un rôle néfaste sur la conception des cadres du R.D.A. de la lutte anticolonialiste.

En effet, si au 7^e Congrès du P.C.F. la question coloniale était correctement abordée : "... Chaque coup porté contre la bourgeoisie française par nos fidèles amis indochinois ou algériens est une aide directe à notre mouvement. En retour, chaque coup porté par nous à notre bourgeoisie est une aide directe aux esclaves qu'elle opprime dans "ses" colonies" (1) il n'en sera pas de même après la guerre. En septembre 1947, les Communistes français étaient "convaincus que l'Union Française... donne actuellement aux peuples d'Outre-Mer la seule possibilité de marcher sûrement à la conquête de la liberté et de la démocratie. Il appartient à ces peuples et au peuple de France d'en faire, par leur action conjuguée, une union libre et fraternelle de peuples" (1). La circulaire 144 aux G.E.C. du 20 juillet 1948 s'inscrivait dans cette ligne en appelant à combattre "un certain autonomisme africain voire territoriale". (2).

A l'image du P.C.F., le R.D.A. s'est battu pour une Union Française démocratique attendant la libération des forces démocratiques métropolitaines. La Résolution du C.C. de DAKAR, du 3 octobre conclut en ces termes : "Il faut en particulier renforcer l'action de masse, afin de provoquer le renversement nécessaire de la politique des Gouvernements successifs dirigés à la fois contre les peuples d'Outre-Mer et contre la classe ouvrière et les classes moyennes françaises, afin d'aboutir à la constitution d'un Gouvernement d'Union Démocratique et Anticolonialiste... Ce renversement ... est dans la période actuelle la condition primordiale de la reprise de notre marche en avant vers la liberté et le progrès." (3)

(1) Condé (A) : Guinée : Albanie ou néo-colonie américaine ? Git le Coeur. Paris 1972. PP : 108-110.

(2) LY (A.) : O.C. page : 28.

(3) Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : O.C. pages : 77-78.

L'importance des relations entre le P.C.F. et le R.D.A. est telle que la deuxième période de notre étude s'ouvre sur une crise dont le détonateur est le désappareillement des élus du R.D.A. des groupes communistes.

C H A P I T R E III :

LE R.D.A. DE 1950 A 1955

=====

La dure répression subie par le R.D.A. surtout en Côte d'Ivoire, a eu des conséquences, importantes sur le mouvement. Beaucoup de cadres, ont déserté ses rangs. Face aux colons bien armés et aux forces de police et à l'armée coloniale en état d'alerte, les militants ont opposé une farouche résistance.

C'est dans cette atmosphère de lutte que le 18 octobre 1950, une déclaration du groupe parlementaire R.D.A. est publiée, mettant fin à l'apparementement au groupe communiste.

A - Le Désapparementement

"Les élus du R.D.A. aux diverses Assemblées métropolitaines, constatent que l'action commune de tous les élus des Territoires d'Outre Mer, sur la base d'un programme précis est la meilleure formule pour défendre efficacement les intérêts supérieurs de l'Afrique, décident, dans le but de favoriser cette union, de se désapparementer des groupes parlementaires métropolitains auxquels ils étaient apparementés jusqu'à cette date." (1) Telle est la déclaration qui consacre la rupture de l'alliance entre le P.C.F. et le R.D.A.

Le deuxième manifeste du R.D.A. donne les raisons de cette nouvelle prise de position.⁽²⁾ Deux raisons fondamentales sont avancées :

Le R.D.A. ne s'est "jamais assigné le communisme comme but... ensuite, la lutte de classes qui est à la base du Communisme, n'a pas sa raison d'être dans un pays où la société n'est pas compartimentée". Des raisons secondaires sont ensuite avancées.

(1) Deuxième lettre ouverte à Félix H. BOIGNY de G. D'ARBOUSSIER, page 30 - Sept 1952.

(2) Voir Annexe n° 2

Le R.D.A. s'était apparenté au P.C.F. pour avoir un appui parlementaire et non pour son programme politique. La participation des communistes au gouvernement donnait à leur parti un caractère national et avait évité aux élus R.D.A. d'être traités d'antifrançais ou de séparistes. Mais une fois le P.C.F. devenu un parti d'opposition était combattu et "la lutte entreprise contre ce parti s'étendit au R.D.A. qui n'était pas communiste."

Ces raisons avancées ne sont pas acceptées par l'ensemble des militants et des sections. Le R.D.A. se divise en deux fractions.

B - La polémique entre les deux fractions

Une vive polémique oppose les deux fractions. D'un côté, le Secrétaire Général du R.D.A, G. d'ARBOUSSIÉ, qui a avec lui les sections du Sénégal, du Cameroun et du Niger, de l'autre le président du R.D.A., F. H. BOIGNY, la majorité du groupe parlementaire, et les autres sections.

La première fraction reproche à la majorité du groupe parlementaire d'avoir trahi l'orientation anticolonialiste du R.D.A., définie lors de ses deux congrès et d'avoir violé le fonctionnement démocratique du mouvement. Dans sa deuxième lettre ouverte à F. H. BOIGNY, daté de Septembre 1952, G. d'ARBOUSSIÉ soutient que :

1°) "A partir du 18 Octobre 1950, la majorité du groupe parlementaire cédant à la pression du gouvernement n'a pas seulement effectué un repli tactique mais un changement radical de position tant par ses déclarations, que par son action sur les masses africaines".

2°) "Cet abandon de la ligne anticolonialiste du R.D.A. a été effectué en violation des règles démocratiques qui doivent présider à toute l'activité de notre mouvement."

3°) "Que ce changement de position caractérisé par l'appui à des gouvernements de plus en plus réactionnaires contribue à aggraver les conditions d'existence déjà difficiles des masses africaines" (1).

S'appuyant sur les mêmes positions, Ruben M Nyoté, Secrétaire Général de l'U.P.C.-R.D.A., répondant à une interview à l'observateur d'Aujourd'hui, le 19 Novembre 1953, déclarent : "Je suis moi-même Vice-Président du R.D.A. démocratiquement élu par le Congrès d'Abidjan en janvier 1949. Les élus du R.D.A. ont trahi le programme. Ils ont opéré le fameux repli tactique. Pour eux, le changement d'orientation est nécessaire. Or au lieu de décider du changement devant les instances, ils l'ont fait devant les autorités coloniales. Prétexte arrêt de la répression"(2).

Le point de vue de la deuxième fraction fut publié sous la plume du président du R.D.A. dans Afrique Noire n° 27, du 24-07-1952, le nouvel organe du R.D.A. qui remplace le Réveil. Il disait en substance que le "mouvement venait de supporter le choc le plus violent de la répression... si nous étions unanimes à condamner la sauvagerie de la répression, nous ne nous sommes pas ménagé critiques et autocritiques... Il nous faut regrouper les Africains ; tuer le faux prétexte communiste, coopérer avec tous les hommes de bonne volonté." Il reprochait à d'ARBOUSSIER de :

1°) Torpiller la politique que la majorité des élus et des sections territoriales ont dans l'intérêt exclusif du mouvement et de l'Afrique accepté de pratiquer dans les conditions difficiles".

2°) "Se concilier les bonnes grâces des communistes" d'avoir préparé tout seul le 3è congrès du R.D.A. D'avoir une très grande ambition alors que "dans l'état actuel de l'évolution de l'Afrique noire... l'inégalité de castes est la règle"

(1) D'ARBOUSSIER (G.) : 2ème lettre ouverte à F. H. BOIGNY.

Imprimerie I.C.I. Paris, sept. 1952.

(2) In Réveil d'Aujourd'hui n° 1 de mars 1954.

et que "d'ARBOUSSIER de mère Djavando, métis du Soudan , ne pourra jamais s'imposer aux masses comme leader ".

Quant aux contacts avec les autorités gouvernementales, le président déclare avoir reçu le mandat du groupe parlementaire et que "ces hautes personnalités" lui ont "fait connaître que le R.D.A. n'était point combattu en tant que tel, mais uniquement à cause de son alliance avec le Parti Communiste en lutte contre le régime".

De ces points de vue contradictoire que faut-il retenir ?

A propos de l'orientation du mouvement, le contenu du deuxième manifeste entre en contradiction avec toutes les résolutions différentes congrès du point de vue des fondements théoriques de l'action du R.D.A.

L'alliance avec le P.C.F. n'a jamais été fondée sur le fait que ce dernier était membre du gouvernement. La résolution du C.C. de Dakar adoptée à l'unanimité déclare : "La forme d'action de ses élus dans les différentes Assemblées métropolitaines consiste : "Dans l'appareil de ces groupes ou groupe communiste de chaque Assemblée, en application de notre principe d'alliance fondamentale du prolétariat français et des peuples dépendants."

Ce même C.C. notait également que la répression qui s'abat sur le R.D.A. était due à "sa position fondamentale contre le colonialisme et l'impérialisme".

A propos des autorités gouvernementales, leur politique est dénoncée comme étant réactionnaire et colonialiste.

Le C.C. était pour un gouvernement d'Union Démocratique et Anticolonialiste.

Le deuxième Manifeste se déclare prêt à collaborer avec "tout gouvernement que la France se sera librement donné".

Manifestement, il y a changement d'orientation. Beaucoup de faits et de déclarations ultérieurs le prouvent.

Les élus R.D.A. votent après le Manifeste, les crédits de guerre pour l'Indochine, le rétablissement des dix huit mois pour le service militaire et s'opposent à la suppression du double collègue en A.E.F.

Le R.D.A. cherche à se rapprocher des I.O.M. qui furent leur principal ennemi politique en Afrique. Devant l'échec de ces tentatives, il s'apparente à l'U.D.S.R. à l'Assemblée Nationale et au Rassemblement des Gauches Républicaines (R.G.R.) dans les autres Assemblées. Tout en reconnaissant le caractère réactionnaire de l'aile droite de ces groupes, il justifie sa position par le fait que le président de la République comme le ministre de la France d'Outre-Mer sont les dirigeants de l'U.D.S.R. Le président du R.D.A. devient le Vice-président de ce dernier groupe.

La presse du R.D.A. connaît également des changements qui s'inscrivent dans la nouvelle ligne. Le Réveil après 15 mois de silence est remplacé par un nouvel organe, l'Afrique Noire. Il "se veut le plus grand journal de la Fédération... dans un esprit de franche et loyale collaboration avec tous ceux - blancs et noirs - qui pensent... que par delà les vieilles querelles passées, il y a l'Avenir de l'Afrique étroitement lié à celui de l'Union Française". "Nous ferons en sorte que la critique soit toujours faite avec le maximum de bon sens et d'objectivité sans jamais se départir, comme ce fut le cas souvent dans le passé d'une indispensable courtoisie... Ainsi notre action apparaîtra utile et féconde, car nous estimons que certaines oppositions saines et mesurées... se révéleront beaucoup plus comme un lot de suggestions de nature à faciliter grandement cette mutuelle compréhension".(1)

(1) Afrique Noire n° 3 du 20-12-51

L'esprit du Réveil symbole de l'anticolonialisme combattant était bien mort.

L'opposition entre les deux fractions du R.D.A. pose également le problème du fonctionnement démocratique des instances de l'organisation.

Le groupe parlementaire était-il habilité à prendre la décision du désappareillement ? Au terme de l'article 8 des statuts, le groupe parlementaire représente en France le Comité de Coordination et agit en son nom. Cependant, le 2ème Congrès du R.D.A., la plus haute instance du Rassemblement avait donné mandat de manière explicite aux élus de s'apparenter au groupes communistes. Même si le président du R.D.A. conteste dans sa réponse à B'ARBOUSSIER la représentativité du Congrès d'Abidjan, le C.C. de Dakar dans sa résolution avait retenu la même conclusion sur les alliances parlementaires. Dès lors le fonctionnement démocratique des instances supposait que la décision du désappareillement soit prise par un Congrès ou au moins par le Comité de Coordination.

En plus de cela, il faut dire que la base du mouvement n'a jamais été suffisamment mis au courant des problèmes qui agitaient le sommet de l'organisation. Au delà de la question du désappareillement, le fonctionnement démocratique des instances s'est donc posé. Le rôle des personnalités a été très souvent prépondérante quant à l'orientation du mouvement. Ces propos du président du R.D.A. sont assez révélateurs à ce sujet :

"Je ne pourrais cependant pas accepter qu'à ce moment là fut prise la sanction grave qu'exigeaient nos camarades contre d'ARBOUSSIER... j'ai résisté à la pression de ces camarades."(1)
Sékou TOURE, Secrétaire Général de la section guinéenne écrit que le R.D.A. "mouvement et non parti, il eut d'abord une tête... sur cette tête posée en hâte est venu se greffer un corps d'athlète, mais c'est encore la tête seule qui dirige et commande".(2)

(1) Afrique Noire n° 27 du 24 - 07 - 1952.

(2) TOURE (A.S.) : O.C. pages : 44-45.

Ce point de vue est corroboré par Thierno BA, Secrétaire de l'U.D.S. qui nous a déclaré qu'il y a eu peu de conflits de compétence entre les organismes qui ont très mal fonctionné car entre les mains de H. BOIGNY qui convoquait quand il voulait".(1)

Durant la période la plus dure de la répression, la Direction du R.D.A. ne s'est pas réunie pour apprécier la situation de confusion qui régnait dans sa plus grande section. Elle restera 7 ans sans se réunir en violation de l'article 4 de ses statuts. Le Congrès qui devait se réunir toutes les années n'a été convoqué que 3 fois pendant 12 ans.

Le non fonctionnement des instances et la prépondérance des dirigeants n'étaient pas aptes à maintenir le compromis entre les deux tendances du R.D.A. Par delà les positions défendues par les deux fractions, qu'est ce qui explique le revirement opéré par la direction du mouvement ?

C - Les Causes du désapparetement

Divers facteurs se sont combinés entraînant un changement d'orientation du R.D.A. par rapport à la lutte anticoloniale. Parmi ces facteurs on peut retenir essentiellement : la violence de la répression, la nouvelle position des autorités gouvernementales et les intérêts de classe des dirigeants du mouvement.

1°) La violence de la répression :

Tous nos informateurs (2) sont unanimes pour reconnaître le rôle que la violence a joué dans le revirement du R.D.A.

Nous avons déjà montré les péripéties de cette répression. Citons un exemple qui illustre bien la férocité de celle-ci.

(1) Entretien avec M. Thierno BA, le 3 février 1982 à Dakar.

(2) Abdoulaye GUEYE : Secrétaire Général de l'U.D.S. R.D.A.

Thierno BA : " de l'U.D.S. - R.D.A.

James BENOIT : administratif de l'U.D.S.-R.D.A.

Abdoulaye THIAW : membre du C.D. de l'U.D.S.-R.D.A.

Le 27 janvier 1950, Victor BIAKA BODA, conseiller de la République pour la Côte d'Ivoire est enlevé à Bo aflé. Quatre jours après il est retrouvé dans la forêt décapité et pendu à un arbre. Bo aflé est rasé. Le bilan officiel des événements fait état de 52 africains tués et 3 000 emprisonnés (1).

Face à une telle répression, deux perspectives s'offraient à la Direction du R.D.A., soit radicaliser sa position ou bien capituler. La première solution prônée par la tendance de d'ARBOUSSIER aurait à coup sûr conduit à une rupture radicale avec l'état colonial, ce qui n'était conforme ni à l'orientation du R.D.A., ni aux intérêts de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie rurale, qui dirigeaient le mouvement.

2°) Le rôle des intérêts de classe dans la réorientation du mouvement :

La recrudescence de l'exploitation coloniale, la participation des africains à la libération de la France, l'éveil de la conscience nationale consécutifs à la guerre ont constitué un puissant levier du dynamisme de la lutte anticoloniale à partir de 1945. Ont pris part à cette lutte dans les cadres syndicaux et politiques toutes les classes et couches opprimées de la société africaine. Par leur situation privilégiée, l'intelligentsia petit bourgeoisie et la bourgeoisie rurale naissante - ivoirienne particulièrement - ont été à l'avant-garde du mouvement. Ces deux couches sociales encore économiquement faibles cherchent des aménagements dans le cadre du système colonial. Le mouvement a réussi à imposer des reculs importants au régime colonial.

L'empire était devenu l'Union Française. Les Africains élisaient des représentants aux Assemblées métropolitaines et des Assemblées locales furent instituées. La citoyenneté était étendue à tous les ressortissants des territoires et le corps électoral élargi. Par la loi du 30 juin 1950, le principe est acquis pour

(1) Ki-Zerbo (J.) : O.C. page : 502

les fonctionnaires africains d'avoir le même traitement que leurs homologues européens servant dans les mêmes conditions.

Le travail forcé qui privait les planteurs africains de main d'oeuvre est supprimé.

Face à ces acquis, l'épreuve de force aux issues incertaines était contraire aux intérêts des couches dirigeantes du mouvement. Et sa réaction face à la répression a suffisamment révélé ses limites. Ce qui fait dire à Houphouët BOIGNY que "Certes la masse des paysans et ouvriers, dans sa quasi-unanimité a magnifiquement résisté à la répression, mais partout, les cadres ont cédé, les chefs d'abord et ensuite les fonctionnaires, les employés de commerce, les petits traitants dont la vie quotidienne dépendait de l'administration et du colonat. On a coutume de dire que seule la masse importe, mais dans nos pays où la masse n'a pas encore bénéficié d'apports suffisamment larges de l'évolution pour puiser dans son propre sein le renouvellement des cadres nécessaires à la continuité de la direction, devons-nous assister indifférents à cette entreprise de désincarnation qui était tentée auprès de ceux-là mêmes qui devaient servir de guide aux populations ?..."(1).

C'est pourquoi, dès que l'administration accepta la collaboration, le "repli tactique" s'opéra au lieu que ce soit "la guerre, et de la pire espèce, celle de la guérilla dans ces régions d'épaisse forêt où les combattants du Rassemblement auraient pu tenir indéfiniment..." (2).

3°) Le rôle des autorités gouvernementales :

L'action de l'administration sur la Direction du R.D.A. est antérieure à 1950. En effet, le président du R.D.A. écrivait dans Afrique Noire n° 2 du 22-12-1951 qu'"en 1948, lors du passage à Dimbokoro de M. BECHARD, (3) il avait été convenu entre nous, que

(1) Houphouët BOIGNY cité par Sirex (P. H.) : op. cité, page : 139

(2) Gouverneur Général de l'A.O.F, ancien député S.F.I.O. et Secrétaire d'état à l'Armement.

(3) Auteur du livre F. H. BOIGNY : l'Homme de la paix, Ed. Seghers Paris 1975.

nous abandonnerions l'apparement communiste. J'avais saisi mes camarades de la question... je n'ai pas été suivi. Il m'a fallu attendre ma rentrée à Paris, il m'a fallu attendre les événements de 1949-50 pour qu'enfin l'on se décidât à accepter la proposition faite un an plutôt".

Ce qui est incontestable, c'est le rôle joué par le ministre de la France d'Outre-Mer François Mitterrand et de Paul Henri SIRIEX (1) conseiller pour les questions d'Outre-Mer auprès du président du Conseil René PLEVEN. Il nous est difficile de cerner de près ce rôle vu l'impossibilité où nous nous trouvons d'accéder aux documents d'archives y afférant.

Le R.D.A. divisé par sa nouvelle orientation encore mal définie joue un rôle moindre et a tendance à subir les événements tout au long des cinq années qui suivent le désapparement. En dépit de cette situation, il continue à drainer des masses importantes.

D - L'Action du R.D.A. après le désapparement

Le R.D.A. divisé subit un revers sans précédent lors des élections législatives de Mai-Juin 1951. En Côte d'Ivoire, les colistiers de H. BOIGNY élu, sont battus par un transfuge du R.D.A., Sékou SANOGO. Au Soudan, Mamadou KONATE passe de justesse devancé par F. D. CISSOKHO. Dans les autres territoires le R.D.A est également battu.

Le rôle de l'administration a été déterminant dans cet effondrement. Il fallait affaiblir le R.D.A., pour briser le climat de méfiance qui régnait en milieu européen de la colonisation.

Le R.D.A. continue à lâcher du lest. Les discours pacifiques se multiplient :

"A mes frères métropolitains, je donne assurance que l'union des Africains ne peut en aucun titre les inquiéter... je

(1) Auteur du livre F. H. BOIGNY, l'Homme de la paix, Ed. Seghers, Paris 1975.

demande à nos militants de respecter les lois et les autorités constituées"(1).

L'atmosphère de tension commence à se dissiper tout au moins en Côte d'Ivoire. Le Haut-Commissaire BECHARD et le gouverneur Péchoux, artisans de la répression sont relevés.

Le R.D.A. réussit ainsi à affronter les élections de 1955 sous de meilleures auspices. Il envoie 10 députés à l'Assemblée Nationale ce qui correspond à une large victoire dans les territoires comme la Côte d'Ivoire avec 28 conseillers sur 32.

L'hostilité des milieux ultra-colonialiste est cependant toujours vivace surtout en Guinée où les fraudes électorales provoquent des émeutes. C'est à cette occasion qu'est assassinée celle qui est restée le symbole de la lutte anticoloniale : Mballia CAMARA.

Au Cameroun, l'U.P.C.-R.D.A opposée à la nouvelle orientation déclenche la lutte armée pour la réunification et l'indépendance devant la recrudescence de la répression. La Direction du R.D.A. désapprouve l'attitude de la répression.

Dans la même période, l'état français fait face à des difficultés de plus en plus grandes dans ses colonies. Il subit une cinglante défaite à Diên-Bien-Phu. En Algérie, le F.L.N. engage la lutte armée.

C'est dans cette situation qu'est enfin laborieusement réunie le Comité de Coordination du R.D.A., les 7-8 et 9 juillet 1955 à Conakry.

E. Le Comité de Coordination de Conakry

La fraction opposée à la nouvelle orientation réclame

(1) Discours de H. BOIGNY, le 6 octobre 1951.

depuis 1950 la convocation du C.C. La Direction du R.D.A. l'écarte en définitive de la réunion.

La Direction visait un triple objectif en convoquant cette réunion à Conakry. Sôkou Touré, leader du P.D.G. était resté dirigeant de la C.G.T., ce qui signifiait au yeux de l'administration une alliance avec les communistes. Il fallait également élargir la tension qui régnait en Guinée. L'administration continuait à soutenir et à faire élire des candidats opposés au P.D.G. majoritaire et dans les prisons crouissent 184 militants de l'organisation.

Au terme de cette réunion, les sections du Sénégal et du Cameroun sont exclues du R.D.A., pour indiscipline et travail fractionnel, refus de s'aligner sur la nouvelle ligne, radicalisme antiunitaire et en plus pour l'U.P.C., son attitude qui l'exclut de l'Union Française. Mandat est donné à la délégation du C.C. à Dakar de créer une nouvelle section ; ainsi naquit le Mouvement Populaire Sénégalais (M.P.S.).

La réintégration du mouvement passe par :

- 1°) La rupture totale avec le communisme sur le plan local et international.
- 2°) L'alignement sans réticence sur la ligne politique du R.D.A., depuis le C.C. de Conakry.

La ligne de collaboration est franchement réaffirmée au meeting de clôture du 10-7-1955, où le président du R.D.A. déclare : "Aucun antagonisme profond ne sépare les colons d'origine métropolitaine des Africains sinon la barrière de vains préjugés." "Le C.C. du R.D.A. invite de façon impérative les militants et dirigeants du R.D.A. à tendre une main fraternelle aux représentants de la chefferie traditionnelle qui demeure un élément stabilisateur de la société africaine".(2)

(1) Liberté : organe du P.D.G, n° 79 du 1er janvier 1956

(2) Afrique-Noire, n° 27 du 24-7-52

Les conclusions du C.C. auront d'importantes conséquences dans l'évolution du R.D.A et sur son attitude par rapport à la lutte anticoloniale. La fraction collaborationniste à partir de ce moment l'emporte définitivement sur la radicale.

./.

C H A P I T R E IV :

=====

LE R.D.A. DE 1955 A 1958

=====

La troisième période de notre étude s'ouvre sur les conséquences du C.C. de Conakry.

A - Les Conséquences du C.C. de Conakry

1°) Les conséquences syndicales

Immédiatement après le C.C., les dirigeants syndicalistes R.D.A. provoquent une crise dans la C.G.T. Sékou TOURE, Bassirou GUEYE et Seydou DIALLO, après de houleuses confrontations **avec** les militants de la centrale créent la Confédération Générale des Travailleurs Africains (C.G.T.A.).

Cette scission était prévisible. Un article du président du R.D.A. dans Afrique Noire du 1-8-55 est assez éloquent à ce propos : "Sékou TOURE a mené avec nous dès 1950, la bataille politique interne pour le désappareillement des élus R.D.A. des groupes communistes... Mais dirigeant syndical, il ne pouvait, parce que la C.G.T. est assimilée à une organisation paracommuniste, abandonner ses responsabilités. On l'a combattu donc comme communiste et encore aujourd'hui l'hypothèque pèse sur lui. Mais nous savons nous, l'action utile menée par Sékou TOURE au bénéfice des travailleurs africains..., d'autres l'apprendront; le soleil de la vérité pointe déjà à l'horizon..."(1).

Dès Novembre 1955, la première section de la C.G.T.A. est créée à Dakar. "Elle reprend à son compte la dialectique... tout en rejetant cependant la lutte des classes en raison de

(1) Afrique Noire : organe du R.D.A., N° du 1er au 15 août 1955.

l'identité des conditions d'existence et la non différenciation des couches sociales africaines en classes antagonistes..."(1).

Le prolétaire, organe des Unions territoriales C.G.T. de l'A.O.F. engage le combat contre les scissionnistes qui néanmoins parviennent à implanter leur organisation. Le mouvement syndical se trouva très affaibli par cette division.

Il fallait reprendre le travail d'unification qui conduisit en janvier 1957 à la Conférence de Cotonou qui jeta les bases de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (U.G.T.A.N.).

Malgré la domination de la nouvelle centrale par les dirigeants syndicaux du R.D.A. Celle-ci se prononce clairement pour un syndicalisme révolutionnaire, anticolonialiste, liant sa lutte à la lutte générale des peuples africains pour la libération du joug colonial. Ce n'est donc pas un hasard si elle se trouva à la pointe du combat pour le NON au Référendum de 1958.

Une autre conséquence non moins importante de la réaffirmation de la ligne de collaboration est l'entrée du R.D.A. au gouvernement français en la personne de son président.

2°) Le R.D.A. au gouvernement

En Février 1956, le président du R.D.A. est nommé ministre délégué dans le gouvernement de Guy MOLLET. Il sera membre de tous les gouvernements qui vont se succéder jusqu'en 1958. La caractéristique de ces gouvernements est l'instabilité. Tous sont pris dans le tourbillon des événements qui s'accroissent. En Métropole comme dans les colonies c'est le pilotage à vue qui prévaut. L'axe de la politique coloniale consiste à prendre les devants avant que l'Afrique ne s'embrase à l'image de l'Indochine ou de l'Algérie.

(1) Liberté : organe du P.D.G.-R.D.A. n° 109, du 4 Décembre 1956.

C'est dans cette optique que le gouvernement fait voter la loi-cadre élaborée par le ministre de la France d'Outre-Mer, Gaston DEFERRE. Cette loi donne les pleins pouvoirs au gouvernement pour redéfinir les relations métropole-colonies. Elle est votée le 23 juin 1956.

Les décrets d'application de la loi à l'élaboration desquelles a participé le Président du R.D.A., instituent la semi-autonomie des territoires. Ils suppriment le double - collège et unifient l'électorat.

Le pouvoir des Assemblées territoriales est étendu aux problèmes financiers en plus de la gestion des domaines. Leurs décisions sont néanmoins subordonnées à l'aval du gouvernement. Un conseil de gouvernement, exécutif territorial est institué sous la présidence du gouverneur. Les pouvoirs des élus sont cependant très limités surtout ceux des partis minoritaires, car le conseil est l'émanation du parti majoritaire. Force reste au Haut-Commissaire, qui détient les pouvoirs de la République Une et indivisible.

La loi cadre est le prélude au morcellement de l'Afrique française. Le seul lien entre les territoires en dehors du haut commissariat est le Grand Conseil. Il y a autant d'administrations que de territoires. Ceci grève les budgets dont l'essentiel est consacré au fonctionnement.

Une autre conséquence de la loi-cadre est l'élargissement du contrôle de la petite-bourgeoisie sur l'appareil administratif des colonies surtout sur le secteur financier.

Les premières élections aux Assemblées territoriales sous la loi-cadre sont organisées, le 31 mars 1957. Représenté au gouvernement, le R.D.A. aborde ces élections couvert contre les fraudes. Il obtient 241 sièges sur 474. En Côte d'Ivoire, en Guinée, au Soudan, en Haute-Volta, au Tchad et au Moyen Congo, il a la majorité absolue ;

au Niger le tiers des mandats et une faible minorité au Dahomey. Les partis fédéraux rivaux du R.D.A. (1) ne contrôlent que deux gouvernements : le Mouvement Socialiste Africain (M.S.A.) au Niger et la Convention Africaine au Sénégal. Houphouët BOIGNY est élu président du Grand Conseil d'A.O.F.

Face à ces résultats, deux questions agitent les milieux politiques africains : l'unité politico-administrative de l'Afrique et les rapports avec la France. La position du R.D.A. au vu des résultats semble déterminante. C'est ce qui donne un cachet tout particulier à son troisième congrès.

B - Le 3ème Congrès du R.D.A.

Devenu parti gouvernemental, vainqueur aux élections, le R.D.A. réunit son 3^e Congrès à Bamako du 20 au 30 septembre 1957. Avec 254 délégués et 660 observateurs et invités, (1) le congrès allait débattre des deux questions à l'ordre du jour : l'unité des partis politiques et des territoires de l'Afrique française au sud du Sahara et de leurs rapports futurs avec la métropole.

Sur le premier aspect de la première question, l'unité de principe est vite acquise. "Le congrès confirme la vocation permanente du R.D.A. d'unir toutes les forces vives du pays et enregistre avec satisfaction la proposition de rencontre en vue d'un regroupement, proposition formulée par tous les partis politiques africains. Il donne mandat au C.C. d'organiser cette rencontre." (2)

Le deuxième aspect de la question de l'unité des territoires a failli faire éclater le R.D.A. Deux positions radicales se sont affrontées à ce niveau impliquant les rapports avec la France.

(1) Ki-Zerbo (J.) : Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain.

hatier - Paris 1978 - pp. 521.

(2) Unité : organe du B.P.S. n° 17 du 15 - 10 - 1957.

La position largement minoritaires étaient défendue par la Côte d'Ivoire et le Gabon. Ces deux sections défendaient la proposition d'une République Fédérale Française où la métropole traiterait directement avec chaque territoire tout en gardant la gestion des affaires communes. Elles s'opposaient à la création d'exécutifs fédéraux au niveau de l'A.O.F. et de l'A.E.F.

Les autres sections soutenaient le renforcement des relations entre les différents territoires, au détriment des liaisons avec la Métropole qui devraient se décentraliser au maximum.

Evitant de justesse l'éclatement, le Congrès s'accorda sur un compromis qui se révélera extrêmement fragile au moment des choix décisifs. La Résolution politique retient comme conclusion que "Conscients des liens économiques, politiques et culturels indissolubles qui unissent les Territoires et soucieux de préserver les destinées de la communauté africaine, le Congrès donne mandat aux élus de déposer une proposition de loi tendant à la démocratisation des organes exécutifs fédéraux existants". (1)

Sékou TOURE devait préciser dans son discours de clôture qu'Aucune institution ne recevra d'aucun homme, d'aucune femme, d'aucun parlementaire du R.D.A., une signature d'un texte qui consacrerait la territorialisation de l'Afrique". (1)

A propos des relations avec la France, le Congrès "propose la réalisation et le renforcement d'une communauté franco-africaine démocratique et fraternelle basée sur l'égalité". Ceci devant se réaliser dans la "Constitution d'un Etat Fédéral, composé d'états autonomes avec un gouvernement fédéral organe suprême de l'Etat unifié".(1)

Quelle était la position des partis invités ?

(1) Unité : organe du B.P.S. n° 17, du 15 - 10 - 1957.

Le M.S.A., fondé en janvier 1957 par les anciens militants de la S.F.I.O., s'oppose à la fusion des partis et se prononce pour l'unité d'action sur des objectifs communs. Il est pour la territorialisation et le maintien des structures de la loi-cadre. Il était très peu représentatif au niveau fédéral.

La Convention Africaine fondée à la même date à Dakar, avec une forte section sénégalaise s'opposait farouchement à la "balkanisation de l'Afrique" consacrée par la loi-cadre. Elle se prononce pour la fusion des partis et pour une ^{con/} fédération avec la France.

Le Parti Africain de l'Indépendance (P.A.I.), né en septembre 1957 à Thiès, parti marxiste, pose de façon précise et sans équivoque la question de l'indépendance étape vers le socialisme scientifique comme base des négociations pour l'unité des partis et des territoires africains.

La position de principe de chaque parti dérogé, qu'allait-il se passer dans la pratique ?

C - Les tentatives de fusion des partis

Le R.D.A. conscient de sa position de force, ne conçoit le regroupement des partis que dans l'intégration des autres partis en son sein. C'est ainsi qu'à la Conférence d'unification des partis africains réunie à Paris, les 15 et 16 février 1958, il pose comme conditions que "l'unification des partis africains doit reposer sur les principes qui suivent :

- a) L'unité réelle ne peut se fonder sur de simples accords au sommet.
- b) Dans ces conditions les partis minoritaires de chaque territoire devaient se déclarer prêts à changer leur sigle contre celui du parti majoritaire, qui conserve on prend le sigle de "section du R.D.A.". (1)

(1) Boncist (J.R. do) : La balkanisation de l'A.O. NEA. Dakar 1979 ./.
pages: 195

Les autres partis à l'exception du P.A.I., qui dès le départ refuse l'intégration sans une option claire pour l'indépendance au minimum, rejetèrent le point de vue du R.D.A. Réunis le 26 mars 1958 à Dakar, ils fondent le Parti du Regroupement Africain (P.R.A.) qui allait engager la lutte contre le R.D.A. Celle-ci dégénère en affrontements violents en Guinée, au Soudan, au Niger, en Haute-Volta et au Dohamey, causant 31 morts et 302 blessés.(1)

Ces événements consacrent la division politique de l'Afrique française au sud du Sahara au moment où en métropole s'ouvre une crise politique qui débouche sur le Référendum de 1958.

DE. Le R.D.A. et le Référendum de 1958

Jusqu'en mai 1958, tous les gouvernements de la loi-cadre échoppent sur la question algérienne. Face à cette instabilité, les colons d'Alger manifestent le 13 mai 1958 contre la République et font appel à De GAULLE. Un "coup de force" l'impose au président de la République. Le 1er juin, l'Assemblée Nationale lui remet les pleins pouvoirs pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Le R.D.A. en la personne de son président, nommé ministre d'état, participe à l'élaboration de la nouvelle constitution qui crée la Communauté franco-africaine.

Au niveau des africains, deux conceptions s'affrontent. La Côte d'Ivoire et le Gabon défendent la thèse fédéraliste et s'opposent au maintien des liaisons administratives entre les territoires. Ce sont les colonies les plus riches en Afrique. Il n'est pas dans l'intérêt de la bourgeoisie ivoirienne, de soutenir les budgets déficitaires des autres territoires. En effet, la Côte d'Ivoire a versé par exemple en 1951, les 6755 millions sur un total de 18 489 millions du budget général de l'A.O.F., alors qu'elle n'a reçu que 3 090 millions sur 22 000 millions des ristournes.(2)

(1) Benoist (J-R. de) : La balkanisation de l'A.O.F. N.E.A. Dakar 1979
PP.195

(2) Benoist (J-R. de) : O.C. pages 101 -102.

C'est pourquoi, Houphouët BOIGNY déclarait en 1954 :
"Nous nous élevons contre la tendance à faire supporter dès maintenant par les budgets bénéficiant d'une certaine aisance, une partie des charges auxquelles les territoires moins favorisés ne peuvent faire face. Nous croyons que c'est une conception erronée, parce qu'elle ralentit l'action dans les secteurs où les résultats peuvent être rapidement obtenus, sans par ailleurs contribuer efficacement au relèvement des voisins".(1)

Le P.R.A. et la majorité des sections du R.D.A. en tête le P.D.G. défendent la thèse confédérale. Il s'agit de maintenir les fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F. et de les doter d'exécutifs fédéraux pour ensuite se lier à la France dans une République Confédérale.

La Constitution rendue publique le 4 septembre est muette sur les groupes de territoires. Chaque territoire deviendra un Etat qui se gouvernera lui-même et se prononcera isolément par rapport à la Constitution. Deux alternatives sont laissées aux colonies : le Oui signifie association avec la France, le NON secession avec toutes ses conséquences.

Le P.D.G. réuni en Conférence nationale extraordinaire le 14 septembre décide de voter NON à la Constitution qui consacre la territorialisation. Il exige la convocation du C.C. prévu à Ouagadougou et unilatéralement rejeté par ses membres présents à Paris. Ce télégramme dit ^{on} long sur l'atmosphère qui régnait alors : "Par fidélité aux engagements souscrits par Congrès général Bamako, pour éviter balkanisation Afrique et accélérer processus notre émancipation, nous insistons pour tenue réunion Direction mouvement à Ouagadougou STOP. Cas contraire vous rendons responsables éclatement mouvement. STOP. En vue sauvegarde Unité Africaine Guinée votera NON. STOP. S.T. P.D.G. 3 Sept. 1958."(2)

(1) Benoist (J-R de) : O.C. page 112

(2) Liberté n° 135 Septembre 1958.

Le P.D.G. était soutenu par l'U.G.T.A.N., le mouvement étudiant, enseignant et le PAI.

Le colonialisme français trouve son compte dans ces divergences d'intérêts des couches dirigeantes du mouvement politique africain. Ainsi, le vote par territoire dans un référendum aux alternatives si étroites et les divergences d'intérêts, ne laissaient aucune chance aux sections du R.D.A. d'avoir une position commune ou de maintenir l'unité administrative des territoires.

En dehors de la Guinée, le Oui l'emporte de loin dans tous les territoires tant en A.O.F qu'en A.E.F (1).

Territoires	Inscrits	Votants	OUI	NON	% majoritaire
Côte d'Ivoire	1 639 017	1 607 558	1 606 752	224	99, 6
Dahomey	771 415	431 017	418 709	9 237	96, 9
Guinée	1 044 043	1 012 416	33 784	986 933	97, 4
Haute - Volta	1 794 580	1 330 024	1 308 298	9 363	99
Mauritanie	352 366	299 138	280 496	14 991	93, 6
Niger	1 274 454	469 556	358 496	98 773	76, 1
SENEGAL	1 096 854	887 680	863 346	21 786	97, 2
SOUDAN	1 840 041	826 171	804 656	19 763	97, 3

Les résultats du Référendum consacrèrent la fin de la IVème République en France. En Afrique, c'était la dislocation des entités fédérales dans lesquelles était né et s'était développé le R.D.A. La Guinée à la suite de la victoire du NON accède à l'indépendance sous la direction du P.D.G. -- R.D.A.

(1) CHAILLEY (M.) : Histoire de l'A.O.F de 1638 à 1959. Berger-Levrault Paris; 1968, page 507

A partir de 1958, à la territorialisation administrative va correspondre une territorialisation des sections du R.D.A.

C O N C L U S I O N

Dans ce travail d'études et de recherches, nous nous étions proposé d'examiner l'évolution du Rassemblement Démocratique Africain par rapport à la lutte anticoloniale qui s'est développée dans les colonies françaises d'Afrique au Sud du Sahara.

Au terme de cette étude que pouvons nous retenir du rôle du R.D.A. dans la lutte contre la domination coloniale de 1946 à 1958 ?

Nous avons montré dans quel contexte socio-économique et politique s'est inscrite cette lutte. On a pu parler d'accélération de l'histoire dans les colonies au sortir de la deuxième guerre. Les masses qui se réveillent à la politique avec l'extension des libertés syndicales à laquelle elles ont contribué se sont mobilisées dans les cadres syndicaux et politiques. Soutenues par l'essor généralisé des forces démocratiques tant au niveau international que métropolitain, les classes qui subissaient l'oppression et l'exploitation coloniale en Afrique Française se sont regroupées au sein du R.D.A. pour la suppression de cet état de fait. Cette unité a permis d'engager sur tous les fronts : politiques, économiques et culturels la lutte pour l'émancipation de l'Afrique.

Nous avons également montré que les intérêts des différentes classes qui s'engagèrent dans cette lutte n'étaient pas toujours convergents. Cette divergence d'intérêts se révélera au grand jour face à la violence de la répression qui s'est abattue sur le mouvement. Cette répression liée à d'autres facteurs non moins importants, montrera les limites de l'anti-colonialisme de l'intelligentsia, de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie rurale malgré le rôle d'avant-garde que ces différentes classes ont joué dans les premiers moments de l'action du R.D.A.

Ces limites vont entraîner à partir de 1950, une réorientation du R.D.A. vers une collaboration qui ira se renforçant avec le régime colonial. La lutte anticoloniale consécutive se poursuivra essentiellement dans les organisations syndicales.

Nous avons montré que au-delà des justifications avancées par les auteurs de la réorientation, des entorses faites au fonctionnement démocratique des instances, la divergence des intérêts de classe a été le facteur déterminant. "Cette contradiction comme l'a souligné Sékou TOURE, un des dirigeants du R.D.A., va marquer toute la vie du mouvement et l'entraîner aux plus graves déchirements". (1)

Face à la nouvelle conjoncture créée par le Référendum de septembre 1958, les différents compromis sur lesquels reposé l'unité fragile du mouvement n'arriveront pas à harmoniser les positions des différentes sections sur des questions aussi cruciales que l'unité africaine et les rapports avec la métropole.

Malgré ces faiblesses, le R.D.A. a joué un rôle important dans la lutte anticoloniale en opposant au régime d'oppression un cadre organisé de lutte. Son action a imposé des reculs importants à la politique africaine de l'état colonial français.

Nous devons donc considérer l'action du R.D.A. dans la lutte anticoloniale comme un maillon de la longue chaîne qui mène à l'émancipation de l'Afrique. Action déterminée en dernière instance par le contexte dans lequel elle s'est déroulée.

(1) TOURE Sékou : L'Afrique et la Révolution. Présence Africaine, Paris, pp. 44, Edition non datée.

B I B L I O G R A P H I E

A - Ouvrages

- (D)'ARBOUSSIER (G.) : L'Afrique vers l'unité.
St Paul. Paris, 1961.
- BENOIST (J. R. de) : La balkanisation de l'A.O.F.
N.E.A. Dakar-Abidjan-Lomé 1979.
- BLANCHET (A) : L'Itinéraire des partis africains depuis Bamako,
Plon. Paris, 1958.
- BOISDON : Les Institutions de l'Union Française,
Berger-Levrault, Paris, 1949.
- BORELLA (F.) : L'Evolution politique et juridique de l'Union
Française depuis 1946.
Librairie Générale de droit et de jurisprudence,
Paris, 1958.
- BORGEIX (J. M.) : Mitterand lui-même. Stock. Paris, 1973.
- BOURCART (R.) : Le Grand Conseil de l'A.O.F.
Paris. S.J.P.C., 1955.
- BRASSEUR (G.) : L'A.O.F. IFAN. Initiatives Africaines XIII
DAKAR, 1967.
- CHAFFARD (G.) : Les carnets secrets de la décolonisation.
3 vol. Calman-Levy. Paris 1965.
- CHAILLEY (M.) : Histoire de l'A.O.F. : 1938-1959.
Berger-Levrault. Paris, 1968.
- CORNEVIN (M.) : Histoire de l'Afrique contemporaine,
Payot. Paris 1972.

- DESCHAMPS (H) : Histoire Générale de l'Afrique Noire,
2 vol, P.U.F. Paris, 1970-1971.
- DIOP (M.) : Histoire des classes sociales en Afrique de l'Ouest.
2 Tomes. Maspens. Paris 1971-1972.
- DUGUE (J.) : Vers les Etats-Unis d'Afrique
"Lettres Africaines" Dakar, 1960
- DUVERGER (M.) : Les Constitutions de la France.
P.U.F. - Q.S.J., n° 162. Paris, 1961
- ELGEY (G.) : -La République des illusions, 1945-1951, Fayard, Paris, 1965.
-La République des contradictions 1951-1954, Fayard. paris,
L 1968.
- GAULLE (Général De) : Mémoires d'espoir, Plon. Paris 1970-1971.
- GERARD (C.) : Les pionniers de l'indépendance
Imprimerie St Romain-En-Gier 1972.
- KI-ZERBO (J.) : Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain
Hatier. Paris 1978
- LY (A) : -Les Masses Africaines et l'actuelle Condition Humaine
Présence Africaine, Paris, 1956.
-L'émergence du néocolonialisme au Sénégal,
Ed. Xamle. Dakar 1981.
- MANFRED (A.) : Histoire de la France I₃ de 1917 à 1968.
Ed. du Progrès. Moscou 1978.
- MEYNAUD (J) SALAH-BEY (A) : Le syndicalisme Africain.
Payot. Paris 1963
- MILCENT (E) : L'A.O.F. entre en scène / Témoignage chrétien, Paris, 1958.

SURET-CANALE (J.) : Afrique Noire Occidentale et Centrale de la colonisation aux indépendances (1945-1960)
Ed. Sociales. Paris : 1972.

SIREX (P. H.) : Félix Houphouët BOIGNY, L'Homme de paix.
N.E.A. Dakar, 1975.

TOURE (A. S.) : L'Afrique et la Révolution
Présence Africaine. Paris (éd. non datée).

YACONO (X.) : Les étapes de la décolonisation française
P.U.F. Paris 1971

B - Périodiques

- L'A.O.F. (Parti Socialiste) Dakar 1946-1950; 1957 ; 1958.
- L'Action (M.R.S.) Dakar 1955-58.
- L'Afrique Noire (R.D.A.) : organe central. Dakar 1951 - 1953.
- Bombolong (U.D.S.-R.D.A) : Mai 1955
- Condition Humaine (B.D.S.) Dakar : 1948-1956
- Le Démocrate (U.D.N.) Janvier 1955
- Liberté (P.D.G.) Conakry 1954 - 1959
- L'Essor (U.S. - R.D.A) : Bamako 1952 - 1958
- Paris - Dakar : Dakar 1949 - 1958
- Le Travailleur Africain : Dakar 1948 - 1950
- Réveil - la Voix du R.D.A. Dakar 1948 - 1950
- Réveil d'Aujourd'hui : (U.D.S.) : 1955 - 1956
- Lutte (P.A.I.) Dakar 1958-1980

C - Revues

- Au Service de l'Afrique : Le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste.
Paris 1948
- Annales Africaines : Seurin J. L. : Elites Sociales et partis politiques d'A.O.F. 1958, pp. 123 - 157.
- Journal of African History : W.A.E. Skurnik : France and fragmentation in West-African , 1945-1960. T.VIII
Cambridge 1967.
- Revue juridique et politique de l'Union Française :
 - Hamon (L) :-Le R.D.A. Paris 1961, pp. 337-353
 - Le P.D.G. avant l'indépendance, Paris 1961
PP : 354 - 368.
 - Le P.F.A. et le R.D.A. de la querelle fédéraliste à l'indépendance, Paris 1960
pp. 551-569.
 - Gonidec : L'évolution des territoires d'Outre - Mer,
depuis 1946 : Paris 1957, pp. 423-477.
- Partisans : n° 29-30. Mai-juin 1966. Samba Saytanó : Les classes sociales et les dirigeants politiques de l'Ouest Africain. Ed. Mespéno. Paris 1966.

D - Informateurs

- James Benoist : Secrétaire administratif de l'U.D.S. - R.D.A.
- Cheikh Anta DIOP : Président de l'Association des Etudiants du R.D.A.
- Majhmout DIOP : Membre fondateur du P.A.I.
- Abdoulaye GUEYE : Secrétaire Général de l'U.D.S. - R.D.A.
- Doudou GUEYE : Vice-président du R.D.A.
- Abdoulaye THIAW : Militant du R.D.A.

A N N E X E N° 1
=====

MANIFESTE DU RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

La réaction agite devant l'opinion un épouvantail : celui du mouvement des peuples d'Outre-Mer vers la liberté.

Au lendemain de la victoire sur le fascisme, à laquelle ces peuples ont payé un lourd tribut, au nom de la liberté des peuples et de l'égalité des races, personne n'osait évidemment leur contester l'égalité des droits.

La première Assemblée Constituante entraînée par l'élan démocratique qui l'animait, inscrivait donc ces droits dans la Constitution et tous les partis prenaient l'engagement solennel de les respecter.

Cependant, certains milieux capitalistes de la revue Marchés Coloniaux et du journal L'Epoque lançaient quelques calomnies aussi odieuses que ridicules, contre les Africains dont on louait la veille ~~les~~ vertus héroïques sur les champs de bataille.

Au fur et à mesure que le souvenir de la lutte en commun contre le fascisme s'estompait, les véritables sentiments sous l'aiguillon des intérêts de classe poussaient d'autres milieux à adopter la même attitude d'hostilité.

Et c'est ainsi que, au lendemain des élections du 2 juin, le parti M.R.P. jetant le masque, révélait son essence réactionnaire en prenant la tête de la lutte dirigée contre les droits des peuples d'Outre-Mer.

Il poussait même son hostilité jusqu'à "démissionner" de la Commission des T.O.M. Douala Manga BELL, le seul représentant

africain qui figure dans ses rangs, pour le remplacer par le député européen du Soudan, M. Lattes.

Mais de toutes parts, un soulèvement spontané unissait en un front commun tous les peuples, toutes les races, tous les partis politiques, toutes les organisations ouvrières, tous les mouvements culturels et religieux de l'Afrique Noire.

C'est grâce à cette union de tous les Africains que les partis politiques français, restés fidèles à la parole donnée, maintiendront dans la nouvelle Constitution les droits déjà reconnus et conquis sur les champs de bataille du monde entier.

- Egalité des droits politiques et sociaux ;
- Libertés individuelle et culturelle ;
- Assemblées locales démocratiques ;
- Union librement consentie des populations d'Afrique et du peuple de France.

C'est en s'appuyant sur cette unanimité des Africains que notre ami Pierre COT, Rapporteur Général de la Constitution du 5 mai, défendait récemment encore ces droits devant l'Assemblée avec la sympathie et l'amitié réelle qu'il n'a cessé de témoigner aux populations d'Outre - Mer.

Le parti M.R.P. a cherché, cherchera encore à camoufler son attitude derrière certaines thèses "Fédéralistes" alors qu'il refuse de reconnaître les droits les plus élémentaires à ces Etats fantômes.

Devant la fermeté des élus d'Outre-Mer, il a même appelé à son secours le parti radical en la personne de M. HERRIOT.

Le "Fédéralisme" du M.R.P. ne peut tromper aujourd'hui aucun Africain. Il n'est en effet que le masque d'un régime d'autorité comme l'assimilation, que nous rejetons formellement, n'est qu'une chape de plomb jetée sur l'originalité africaine. Comme l'assimilation,

il n'aboutirait qu'à figer l'Afrique dans son état d'organisation actuel, alors que la vie des peuples comme celle des hommes, est un mouvement continu.

En revanche, nous ne nous laisserons pas davantage tromper par le sentiment "autonomiste" qui se fonde sur une vue utopique des réalités africaines et se manifeste aujourd'hui par l'opportunisme d'hommes qui n'ont pas su, hier, se défendre contre l'assimilation.

Notre adhésion à l'Union Française que nous proclamons solennellement se justifie par une vue réaliste des problèmes politiques du monde, par une confiance dans le destin de l'Afrique, et par la certitude que, malgré la réaction, nous obtiendrons les conditions libérales, démocratiques et humaines qui permettront le libre développement des possibilités originales du génie africain.

Des dizaines et des dizaines de milliers d'Africains fraternellement unis à des Français ayant un véritable idéal démocratiques, progressistes ou populaires partout, en Côte d'Ivoire, au Soudan, en Guinée, au Sénégal, au Niger, au Togo, au Dahomey, au Cameroun, au Gabon, au Congo, en Oubangui, au Tchad.

C'est pour compléter cette oeuvre d'union que, face à toutes les manoeuvres de la réaction, nous appelons à un grand Rassemblement les 11, 12, 13 octobre prochain à Bamako, au centre de l'Afrique Occidentale, dans ce Soudan de la fermeté et de l'originalité africaines et où convergeront de Guinée, du Sénégal, de Mauritanie, du Niger, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun, du Tchad, de l'Oubangui, du Gabon et du Congo, les hommes porteurs du message d'union et de fidélité des Africains :

- Vivo l'Afrique ;
- Vivo l'Union des Africains ;
- Vivo l'Union Française des peuples démocratiques.

Ont signé le présent appol :

- . Félix Houphouët BOIGNY, Député de la Côte d'Ivoire ;
- . Lamino GUEYE, Député du Sénégal-Mauritanie ;
- . Jean Félix TCHICAYA, Député du Gabon-Moyen-Congo ;
- . Sourou Migan APITHY, Député du Dahomey-Togo ;
- . Fily Dabo SISSOKO, Député du Soudan-Niger ;
- . Yacine DIALLO, Député de la Guinée ;
- . Gabriel d'ARBOUSSIÉ, ancien Député du Gabon-Moyen-Congo.

Paris, septembre 1946. (1)

(1) Source : le R.D.A., dans la lutte anti-impérialiste,
Op. Cit. pp : 23-24.

MANIFESTE DU R. D. A.

En 1946, alors que le Congrès de Bamako jetait les bases de notre mouvement, trois partis politiques se partageaient en France, le pouvoir.

A ce Congrès, nos parlementaires avaient été autorisés à s'apparenter avec le parti politique qui se montrerait favorable au programme de développement social et économique de notre pays.

Le Parti communiste, alors considéré comme Parti National, puisqu'il participait au Gouvernement de la France, se rapprocha de nous et nous manifesta la plus large compréhension: il n'était pour nous qu'un parti au sein du Gouvernement. Tant qu'il demeura au pouvoir, nos élus ne furent ni inquiétés, ni traités d'anti-Français ou de séparatistes. La lutte entreprise contre ce parti s'étendit au R.D.A. qui, cependant, n'avait cherché dans cet apparentement qu'un appui parlementaire et non un programme politique.

Si notre mouvement avait été d'inspiration et de tendance communistes, répressions et emprisonnements n'auraient rien pu contre nos convictions.

MAIS NOUS NE SOMMES PAS COMMUNISTES.

Nous ne l'avons jamais été: nous sommes pour la prospérité de notre terre d'Afrique et le relèvement social de ses populations.

Nos élus du Rassemblement Démocratique Africain ont abandonné l'apparement de propos délibéré, et ce, pour deux raisons:

D'abord, parce que nous n'avons jamais assigné le communisme comme but au R.D.A., ce vaste rassemblement de toutes les couches sociales africaines, sans distinction de races ni de religions. Ensuite, la lutte de classes qui est à la base du Communisme, n'a pas sa raison d'être dans un pays où la Société n'est pas compartimentée. Nous pensons que, ce faisant, nous permettrons à ceux qui nous ont quitté en raison de notre apparement, de réintégrer la grande famille. Nous l'avons fait pour désarmer ceux qui, souvent de mauvaise foi, ont exploité contre nous le prétexte communiste.

Anti-Français, nous ne l'avons jamais été, nous ne le sommes pas et ne sommes pas prêts de l'être. Il faut dans l'intérêt de notre coexistence obligatoire, reconsidérer nos relations, compte tenu de la nécessité historique et géographique.

Il n'est pas possible de penser que la France et les Territoires peuvent se passer l'un de l'autre. Nos destins ont été mêlés depuis trop longtemps et, en plus de sentiments affectifs, une nécessité vitale nous commande aujourd'hui le recensement complet des moyens et des possibilités de l'UNION FRANÇAISE.

Faut-il rappeler qu'aux heures graves où la France ne pouvait qu'espérer, c'est d'un Territoire d'Outre-Mer qu'est venu l'espoir?

Trois législatures, riches en enseignements ont beaucoup appris à nos élus.

Leur engagement en rapport avec leurs possibilités d'action dans une Assemblée où les élus d'Outre-Mer sont en minorité, sera très modeste. Il leur faut maintenant avec plus d'entente entre les élus et la collaboration avec tout Gouvernement que la France se sera librement donné, arriver le plus rapidement à doter nos territoires!

--- d'un Code de travail, charte de toute activité laborieuse d'Outre-mer;

--- d'un Conseil général aux pouvoirs étendus, compensant l'insuffisance de la représentation territoriale aux Assemblées législatives;

--- des Municipalités dans les grandes villes ou tout au moins au chef-lieu de chaque territoire;

--- Les devoirs égaux en face de l'ennemi exigent l'égalité absolue dans le statut du Soldat de l'Union et dans l'attribution des pensions des Combattants;

--- Pour le développement économique du pays, il convient que la Métropole consente des mises de fonds beaucoup plus importantes: il importe de trouver une solution pour que les particuliers puissent obtenir le crédit indispensable à leurs entreprises;

--- Pour l'essor social, il faut en même temps que les Municipalités consentent à concevoir un plan d'urbanisme moderne, capable d'assainir nos villes, nos villages;

--- L'Ecole et le Dispensaires restent les compléments indispensables de chaque village, et forment l'objectif final auquel nous tendons.

Un grand effort doit être accompli en faveur de nos étudiants en France. La jeunesse, espoir de notre pays, doit être aidée et guidée vers des activités orientées dans un but d'éducation.

Nous ne saurions oublier que nous sommes les dirigeants d'un grand mouvement qui a l'audience d'une grande partie de la masse africaine. Cette grande confiance que les masses nous témoignent implique pour nous de lourdes responsabilités plus lourdes encore en Afrique qu'en France.

L'effort à accomplir pour engager résolument l'Afrique dans la voie du progrès économique et social reste immense. Il ne peut être efficacement réalisé que dans un climat de paix, de confiance mutuelle, de fraternelle concorde et de loyale collaboration.

Ce n'est pas le caractère obligatoire du travail que nous avons définitivement condamné: c'est le bas salaire, le mauvais traitement, le logement insalubre, la nourriture insuffisante. S'il veut mener une vie digne et décente, l'homme doit obligatoirement travailler. Mais ce travail, pour lui, doit être profitable, doit être suffisamment rémunéré.

Ces considérations définissent nos responsabilités dans la solution des problèmes posés en Afrique. Contribuer de toutes nos forces, de tout notre cœur à créer un climat d'Union, de Paix, indispensable au développement économique et social de l'Afrique, telle doit être notre préminente occupation.

LA LIBERTÉ POLITIQUE SANS LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE EST UNE ILLUSION.

Il nous faudra donc, dans la paix retrouvée, produire, produire davantage, produire en meilleure qualité, et obtenir pour chacun la juste rémunération de son travail.

Pour l'accomplissement de cette immense tâche, nous appelons tous les citoyens d'Afrique: Métropolitains, Sénégalais, Ivoiriens, Soudanais, Guinéens, Voltaïques, Nigériens, Dahoméens, Togolais, Camérounais.

C'est à cette condition que nous pourrons faire de l'Afrique aux immenses ressources latentes, un des plus beaux fleurons de l'Union Française et atteindre le but recherché qui est l'Union intime et fraternelle entre Métropolitains et Africains, dans une Afrique heureuse est prospère.

Une page est tournée; sur la nouvelle, toute blanche, inscrivons une résolution: faire de l'AFRIQUE le plus grand, le plus beau et le plus fidèle territoire de l'UNION FRANÇAISE.

VIVE LE R. D. A.;

VIVE L'AFRIQUE;

VIVE LA FRANCE;

VIVE L'UNION FRANÇAISE.

A N N E X E N ° 3

STATUTS DU RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

=====

ARTICLE PREMIER. - Entre les partis qui se déclarent d'accord sur les principes définis ci-après, il est formé une fédération qui prend le titre de : "RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN".

Le Rassemblement Démocratique Africain a pour but de faire appliquer le programme adopté par le Congrès Constitutif, tenu à Bamako les 19, 20 et 21 octobre 1946. A cet effet, il se propose d'être le guide des populations africaines dans le cadre des principes d'organisation énoncés dans la résolution générale, adoptés audit Congrès et annexés aux présents statuts.

ART. 2.- Il ne pourra être formé par territoire qu'un seul parti se réclamant du Rassemblement Démocratique Africain. Ce parti, en dehors de son appellation locale, portera la mention : "Section du Rassemblement Démocratique Africain".

ART. 3.- Le Rassemblement Démocratique Africain étant habilité à prendre toutes décisions nécessitées par l'intérêt commun des populations d'Afrique Noire Française et de la Côte Française des Somalis, chaque Section est tenue de respecter sa discipline et les directives qui en émanent.

ART. 4. - Le Congrès du Rassemblement Démocratique Africain est la plus haute instance du Rassemblement. En principe, il est convoqué chaque année par le "Comité de Coordination". Le Comité de Coordination peut, en outre, prendre l'initiative de provoquer la tenue de Congrès Extraordinaires.

La convocation du Congrès et son ordre du jour seront communiqués et rendus publics au moins deux mois à l'avance.

ART. 5. - Le Congrès est composé de délégués élus par les Sections, compte tenu de leur importance. Le nombre de mandats attribués à une Section ne pourra être inférieur à 10 ni excéder 25, chaque délégué au Congrès ne pouvant disposer que d'un seul mandat.

ART. 6. - Le Congrès entend les rapports du Comité de Coordination, vérifie les comptes, décide du programme et de l'action du Rassemblement, élit le nouveau Comité de Coordination.

ART. 7. - Dans l'intervalle des Congrès, le Comité de Coordination est l'organisme supérieur du Rassemblement. Il le représente, coordonne et dirige l'action politique dans l'ensemble de l'Afrique Noire Française. Il comprend : 1 Président, 4 Vice-Présidents, 1 Secrétaire Général, 1 Secrétaire Délégué par territoire.

Le siège du Comité est fixé à Abidjan. Il peut être modifié par décision du Congrès.

ART. 8. - Le groupe des élus du Rassemblement Démocratique Africain aux Assemblées métropolitaines constitutionnelles représente en France le Comité de Coordination et agit en son nom.

ART. 9. - Les résolutions du Congrès comme les décisions du Comité de Coordination sont prises à la majorité des membres présents. Elles ne sont cependant valables que si, au moins, la moitié des membres sont représentés.

ART. 10. - Les Sections territoriales jouissent d'une pleine autonomie, dans le cadre des décisions prises par le Rassemblement.

ART. 11 - Les ressources financières du Rassemblement Démocratique Africain proviennent des cotisations versées par les Partis adhérents et des souscriptions, dons, legs et produits des fêtes.

ART. 12. - En cas de dissolution, les fonds du Rassemblement Démocratique Africain seront versés à des oeuvres de solidarité en Afrique Noire Française et Côte Française des Somalis. (1)

Le Secrétaire Général :

Le Président du Comité
de Coordination :

Fily SISSOKO.

Félix Houphouët-BOIGNY

(1) Source : le R.D.A. dans la lutte anti-impérialiste : op. Cit.
pp. 27-29

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS.....P. 1

INTRODUCTION.....P. 3

PREMIERE PARTIE :

Le Contexte socio-économique et politique de la
naissance du R.D.A.....

- CHAPITRE I : La société africaino face au régime
colonial français.....P. 6

- CHAPITRE II : Le contexte politique de la nais-
sance du R.D.A.....P. 17

DEUXIEME PARTIE

L'EVOLUTION DU R.D.A.

- CHAPITRE I : La naissance du R.D.A.....P. 25

- CHAPITRE II : Le R.D.A. de 1946 à 1950.....P. 35

- CHAPITRE III : Le R.D.A. de 1950 à 1955.....P. 49

- CHAPITRE IV : Le R.D.A. de 1955 à 1958.....P. 62

CONCLUSION.....P. 72

BIBLIOGRAPHIE.....P. 74

INFORMATEURS.....P. 77

ANNEXES :

- N° 1 : 1er manifesto du R.D.A.....P. 78

- N° 2 : 2ème manifesto du R.D.A.....P. 78 bis

- N° 3 : Statuts du R.D.A.....P. 82